

**BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL
PARIS
Vendredi 11 Janvier 2013 - 15H00 à 20H00**

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN,



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. ADMINISTRATION, INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. Point licences

Le tableau « Clubs et licences à l'année – Comparatif 2012 – 2013 au 07 janvier 2013 » est diffusé en réunion. A ce jour, le nombre de licenciés, de date à date, présente une augmentation de 4%. Le nombre de Clubs est en réelle progression, avec déjà 32 clubs supplémentaires, par rapport à la fin de saison dernière.

1.2. Calendrier des réunions fédérales 2013

Un calendrier prévisionnel a déjà été présenté lors du Bureau Directeur des 14 et 15 décembre, il est rappelé ci-dessous pour mémoire. Une évolution de ce calendrier pourrait être envisagée lors de la réunion du Bureau Directeur suivant les élections.

DATE / 2013	BUREAU DIRECTEUR	COMITÉ DIRECTEUR	LIEU	Horaire	Autres réunions
Vendredi 11 janvier	★		Paris	Après-midi	
Samedi 12 janvier		★	Paris	Journée	
Samedi 2 février			Paris	Journée	AG électorale
Dimanche 3 février		★	Paris	Matin	Ouvert Ligues
Vendredi 1 ^{er} mars	★		Paris	Journée	
Vendredi 19 avril			A définir	Journée	Séminaire BD
Samedi 20 avril			A définir	Matin	Séminaire BD
Vendredi 31 mai	★		Belfort	Après-midi	
Samedi 22 juin		★	Paris	Journée	
Mercredi 16 octobre		★ 			RGF
Samedi 26 octobre		★	Paris	Journée	

1.3. Représentation fédérale

1.3.1. AG de Ligues régionales

Le calendrier de programmation des Assemblées Générales de Ligues, détaillé dans le PV du Bureau Directeur du 14 décembre 2012 n'a pas été modifié. Des AG de Ligues Régionales sont encore prévues les 18 et 26 janvier prochains.

1.3.2. Grandes Epreuves Fédérales

Ce point sera traité lors de la réunion de Bureau Directeur suivant les élections.

1.4. Assemblée Générale Fédérale 2013

1.4.1. Proposition de modification des statuts

La proposition de modification des statuts présentée et validée lors du Bureau Directeur Fédéral des 14 et 15 décembre 2012 est complétée par une proposition de modification du nombre de représentants, au sein du Comité Directeur Fédéral, à savoir passer de 28 à 32 membres du CDF dès cette élection, sous réserve de validation par le Comité Directeur Fédéral du 12 janvier et adoption par l'Assemblée Générale du 2 février prochain :

2.2.1.2.1. Le Comité Directeur est composé de ~~28~~ 32 membres.

2.2.1.2.7. Dans le cadre du renouvellement de la totalité du Comité Directeur Fédéral, les postes sont ouverts comme suit :

Collège Général : ~~27-31~~ postes,

Collège Médical : 1 poste,

Total postes : ~~28~~ 32 postes

Les membres du Bureau Directeur sont favorables à cette orientation, proposée par Philippe LESCURE, et pleinement justifiée, de par :

- Un nombre toujours croissant de licenciés (le nombre d'adhérents a doublé, passant de 18 000 à plus de 37 000 licenciés entre 2001 et 2012).
- Le nombre de sièges au Comité Directeur n'a pas changé depuis la création de la F.F.TRI., en 1989.
- La multiplication des Commissions Nationales, au regard du développement de notre sport, qui entraîne un besoin conséquent de personnes pouvant s'investir dans les travaux de ces instances, essentielles au bon fonctionnement fédéral.
- Une volonté de féminiser la fédération, qui passe aussi par une augmentation du nombre de femmes élues, et siégeant dans les instances dirigeantes.

1.4.2. Ordre du jour

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Fédérale Elective du 2 février 2013, est présenté, complété et amendé directement en réunion, pour être soumis à l'approbation du Comité Directeur suivant ce Bureau Fédéral. Il est détaillé ci-dessous :

1. Approbation du Procès-verbaux des Assemblées Générales des 04 février 2012, 23 mai 2012, 03 octobre 2012.
2. Rapport Moral du Président
3. Rapports d'Activités :
 - a. *Secrétariat Général,*
 - b. *Communication/Marketing,*
 - c. *Direction Technique Nationale,*
 - d. *Commissions Nationales.*
4. Rapport Financier du Trésorier Général
5. Intervention du Commissaire aux Comptes
6. Proposition de nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant
7. Validation des comptes 2012
8. Proposition de modification des statuts
9. Proposition de vente du Siège Fédéral actuel (cf. statuts aliénation bien immobilier)
10. Budget Prévisionnel 2013
11. Vote des Coûts 2014
12. Questions diverses
13. Présentation des candidat(e)s à l'élection
14. Elections du Comité Directeur Fédéral
15. Election du Président

1.5. CDF ouvert aux ligues 03 février 2013

1.5.1. Projet d'ordre du jour

Détaillé ci-après, ce projet d'ordre du jour est complété en réunion et sera proposé au Comité Directeur suivant cette réunion de Bureau Directeur, le 12 janvier 2013.

COMITE DIRECTEUR FEDERAL

1. Election du Bureau Directeur Fédéral.

COMITE DIRECTEUR FEDERAL ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales

1. Présentation du Bureau Directeur Fédéral
2. Approbation du Procès - Verbal du Comité Directeur du 12 janvier 2013
3. Candidature à l'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale 2014 (date et lieu)
4. Dates des réunions du Comité Directeur Fédéral 2013
5. Choix lieu Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales 2013
6. Nouveau dispositif de gestion des licences
7. Proposition de création de nouvelles Commissions Nationales
8. I.A.T.E.
9. Proposition de convention F.F.TRI. / Fédération Malgache de Triathlon
10. Informations et questions diverses.

1.5.2. Représentations aux Comités Directeurs ouverts aux Président(e)s de Ligues

La question est posée de la représentativité des Ligues, au sein des réunions fédérales ouvertes aux Président(e)s de Ligues Régionales. En effet, toute personne élue au Comité Directeur Fédéral œuvre pour le développement du triathlon, dans sa globalité. Elle ne représente en aucun cas sa Ligue Régionale d'appartenance, dans le cadre de ce mandat.

La fédération souhaite travailler à une évolution de la gouvernance, et permettre aux instances régionales d'être représentées lors de certaines réunions fédérales, et notamment les deux réunions de Comité Directeur (l'une précédant et l'autre suivant l'Assemblée Générale Fédérale). Les Président(e)s de Ligues Régionales, présent(e)s à ces réunions, dans le cadre de leur mandat fédéral pourraient voir leur Ligue représentée par un(e) autre élu(e) régional(e).

Les membres du Bureau Directeur souhaitent qu'une réflexion soit engagée sur ce thème, et le proposeront au Comité Directeur suivant ce Bureau.

Concernant le Comité Directeur organisé au lendemain de l'Assemblée Générale fédérale électorale de cette année, soit le 3 février prochain, l'organisation sera similaire aux années précédentes : seul(e)s seront invité(e)s les Président(e)s de Ligues Régionales non élu(e)s au Comité Directeur fédéral, ou leur représentant(e).

1.6. Projet de création de sociétés événementielles

Emmanuel CHABANNES présentera de façon détaillée, au Comité Directeur suivant cette réunion, le projet de statuts des sociétés événementielles permettant à la F.F.TRI. de séparer ses activités dites lucratives de celles qui ne le sont pas.

2. COMMUNICATION / MARKETING

2.1. Point d'étape Communication et Marketing

Frank GASQUET présente un document dans lequel sont détaillées les offres de services proposées par différentes **Agences de Presse**, ainsi que le coût correspondant. Les critères retenus, permettant de guider les membres du Bureau Directeur dans leur choix, sont définis sur :

- Montant de la prestation
- Prestations communes sur Grand Prix F.F.TRI. – Equipe de France – Actions fédérales
- Prestations spécifiques à l'agence
- Clients – Référence
- Points positifs
- Points négatifs

Au regard de la lecture des différents éléments présentés, les membres du Bureau Directeur retiennent, à la majorité, la société Blanco Négro.

Frank GASQUET présente un tableau comparatif des prestations proposées par les **sociétés de production TV** rencontrés, ainsi que le coût correspondant. Les membres du Bureau Directeur retiennent, à la majorité, la société DIGIVISION.

3. FINANCES

3.1. Créances au 31 décembre 2012

Les créances au 31 décembre 2012 ne posent pas de difficultés particulières.

3.2. Nomination Commissaire aux Comptes suppléant

Conformément à l'article L. 612-4 du code de commerce, toute association qui reçoit annuellement de l'Etat ou de ses établissements publics ou des collectivités locales une subvention d'un montant supérieur à 153 000 €, a l'obligation de nommer un commissaire aux comptes.

Cette nomination, pour un mandat de 6 ans, a eu lieu lors de l'Assemblée Générale du 4 février 2012.

Le 2^{ème} alinéa de l'article L. 823-1 du code de commerce précise qu' « un ou plusieurs commissaires aux comptes suppléants, appelés à remplacer les titulaires en cas de refus, d'empêchement, de démission ou de décès sont désignés dans les mêmes conditions. »

Il est proposé de nommer Philippe Murat (3 rue Léon Wirtzler 92330 Sceaux) commissaire aux comptes suppléant

Cette proposition est validée à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur, et sera soumise à l'approbation du Comité Directeur du 12 janvier 2013, puis à la validation de l'Assemblée Générale Fédérale du 2 février 2013.

4. VIE SPORTIVE – DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE, HAUT NIVEAU, DEVELOPPEMENT

4.1. Triathlon de PARIS 2013

A ce jour, nous sommes toujours en attente des autorisations administratives concernant ce dossier.

4.2. Triathlon de NICE 2013

Bernard SAINT-JEAN propose un point d'étape concernant l'organisation du Triathlon de Nice en 2013.

Les courses :

Elite : Distance S (0,750 km / 20 km / 5 km)

- Grand Prix de Triathlon
- Championnat de France des Clubs de D1

Groupes d'Âges et Open Grand Public :

Distance M (1,5 km / 40 km / 10 km)

- Championnat de France Groupes d'Âges
- Open Individuel et Equipes en Relais



LE PROGRAMME	
Samedi 28 Septembre 2013	
10H00 – 20H30	Accueil concurrents / courses Open et Championnat de France Groupe d'Âge
18H00 – 19H30	Accueil Clubs de D1 / Course Elite
Dimanche 29 Septembre 2013	
08H03	Départ Open et Relai par Equipe
10H00	Arrivée 1 ^{er} Concurrent
11H30	Podiums Open et Championnat de France Groupe d'Âge
12H30	Départ « Elites Femme »
13H34	Arrivée 1 ^{ère} Elite Femme
14H30	Départ « Elite Homme »
15H26	Arrivée 1 ^{er} Elite Homme
15H45	Podiums « Elites » Etape / Classement Général Final

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1^{er} décembre 2012. A ce jour, 62 personnes inscrites en individuel et 1 équipe. L'objectif poursuivi, en terme d'inscriptions : 1300 concurrent(e)s en individuel et 200 équipes.

Trois demandes de subventions sont en cours :

- 60 000 € à la Ville de Nice

- 30 000 € au Conseil Régional PACA
- 5 000 € au Conseil Général des Alpes-Maritimes

Perspectives de développement pour l'édition 2013 :

- Augmenter le nombre de participants individuels
- Augmenter le nombre d'Equipes sur le Tri-Relais Entreprise
- Mettre en place un Village Exposants
- Trouver des aides directes en Partenariats privés

4.3. Proposition évolution cahier général de candidature aux GEF

La proposition de modification du Cahier Général et Dépôt de Candidature concernant les Grandes Epreuves Fédérales Saison 2014 sera étudiée lors d'une prochaine réunion de BDF.

4.4. Club de Cambrai

Le Président de l'Association Cambrai Triathlon, Monsieur Christophe LEGRAND, a fait savoir qu'il ne pouvait pas maintenir la participation de son équipe masculine en D2 de Duathlon pour des raisons économiques mais aussi compte tenu des difficultés du club à remplir l'obligation relative au nombre d'athlètes de nationalité française. Monsieur Christophe LEGRAND sollicite :

- la restitution des 4 chèques de caution de 1000 € déposés au moment du dépôt de sa confirmation de participation au championnat de France des clubs de D2 de Duathlon
- le versement de la grille de prix au titre du classement général 2012 de l'équipe masculine de D2 de Duathlon

Le club Cambrai Triathlon ayant signifié très rapidement son désistement après validation de sa participation au championnat de France des Clubs de D2 de Duathlon Masculin par la Commission Nationale Sportive, et ce club ayant été remplacé immédiatement, les membres du BDF valident à l'unanimité la restitution des chèques de caution au club de Cambrai Triathlon.

Conformément à la Réglementation Sportive validée par le Comité Directeur Fédéral, « *Seuls les clubs de D2 classés ayant participé à l'ensemble des étapes et ayant confirmé leur participation la saison suivante dans la division pour laquelle ils sont qualifiés ont accès à la grille de prix finale.* » Compte tenu de cette disposition, les membres du BDF ne sont donc pas favorables à un versement de prime au club de Cambrai Triathlon. Les membres du BDF font savoir qu'ils sont cependant favorables à une évolution de cette règle pour la prochaine saison.

4.5. Situation du TOC Cesson / championnat de France des clubs de D2

Dominique FRIZZA, Président de la Commission Nationale Sportive (CNS), informe les membres du Bureau Directeur, que la Commission Nationale Sportive réunie le 21 décembre dernier a décidé, après examen des demandes de participation aux championnats de France des clubs de D1 et de D2, de refuser la participation du club TOC Cesson au championnat de France des clubs de D2 de Triathlon car ce dernier n'était pas à jour de ses créances avec la ligue Bretagne.

En effet, Dominique FRIZZA rappelle que, selon la réglementation en vigueur, « *les clubs sont tenus, avant le 15 décembre de la saison sportive en cours, de confirmer leur participation aux Championnats de France des Clubs. A cette date, seuls les clubs affiliés à la F.F.TRI., exempt de toute créance auprès de leur Ligue Régionale ou de la F.F.TRI., et s'étant acquittés du droit d'accès de la division concernée peuvent inscrire une équipe aux Championnats de France des Clubs.* »

Dominique FRIZZA précise que les conditions d'accès à la D1 et à la D2 ont été rappelées plusieurs fois aux clubs depuis le mois d'octobre 2012, et sans nouvelles du TOC Cesson à l'approche de la date butoir de confirmation de participation au championnat de France des clubs, la F.F.TRI. a pris le soin d'adresser le 11 décembre dernier une relance au TOC Cesson par courrier avec avis de réception, rappelant une nouvelle fois les conditions de participation au championnat de France des clubs et rappelant que le club devait régulariser sa situation financière avec la ligue de Bretagne.

4.6. Proposition d'avenant à la Réglementation Sportive 2012-2013

Jean-Michel BUNIET fait savoir que la durée de validité du pass compétition était précisée dans la RGF 2011-2012, cette dernière a été supprimée par erreur de la RGF 2012-2013. Il propose de compléter le point 8.2.4.2. ACCES TOUS PUBLICS (PASS COMPETITION) /page 32 en ajoutant la phrase suivante :

Le pass compétition a une durée de validité d'une journée et permet de participer, la même journée et sur la même manifestation, à toutes les courses pour lesquelles le tarif du pass compétition est inférieur ou égal à celui qui a été réglé par le concurrent.

Cette proposition d'avenant sera soumise à l'approbation du CDF du 12 janvier.

Jean-Michel BUNIET fait également savoir qu'une demande de modification d'un tableau de quotas a été insérée dans le mauvais tableau (page 71 / Quotas pour le Championnat de France Individuel des Jeunes de Triathlon), il propose d'annuler la modification initiale et de la reporter dans le bon tableau (page 72 / Quotas pour le Championnat de France Individuel des Jeunes Duathlon – Aquathlon).

Quotas pour le Championnat de France Individuel des Jeunes de Triathlon	
Qualification d'office	Les athlètes inscrits sur la liste de Haut Niveau Jeune ou Espoir au 1 ^{er} janvier de l'année considérée.
Quotas attribués à chaque ½ finale DOM-TOM (cas particulier)	Les qualifié(e)s d'office ou les quotas supplémentaires ne sont pas comptabilisé(e)s dans les quotas. Les quotas de chaque ½ finale sont fixés par un pourcentage national du nombre de licenciés par catégorie d'âge à l'année N-1 . Ce pourcentage peut varier d'une catégorie à l'autre et d'une année sur l'autre. Pour les catégories féminines cadette et junior, ces quotas seront mutualisés si les quotas de l'une des deux catégories ne sont pas remplis sur l'épreuve sélective. Sont également qualifiés les athlètes composant l'équipe vainqueur du classement par équipe de la demi-finale et deux athlètes du même club et de la même catégorie d'âge ayant ou non participé à cette demi-finale.
Quota supplémentaire	La Direction Technique Nationale peut accorder un quota supplémentaire, à la demande expresse d'une ligue, sur la base d'un niveau sportif minimum exigé et fixé à 145 points (barèmes Class Tri) et à concurrence de 5 par catégorie. La demande doit être formulée par écrit avant la date indiquée sur le formulaire réservé à cet effet. La réponse sera donnée sous 2 jours à compter de cette date.

Quotas pour le Championnat de France Individuel des Jeunes Duathlon - Aquathlon	
Qualification d'office	Les athlètes inscrits sur la liste de Haut Niveau Jeune ou Espoir au 1 ^{er} janvier de l'année considérée.
Quotas attribués aux Ligues Régionales	Les qualifié(e)s d'office ou les quotas supplémentaires ne sont pas comptabilisé(e)s dans les quotas. Les quotas sont fixés par un pourcentage du nombre de licenciés par catégorie et par ligue à l'année N-1 . Ce pourcentage peut varier d'une catégorie à l'autre et d'une année sur l'autre. Pour les catégories féminines cadette et junior, ces quotas seront mutualisés si les quotas de l'une des deux catégories ne sont pas remplis sur l'épreuve sélective.
Quota supplémentaire	La Direction Technique Nationale peut accorder un quota supplémentaire, à la demande expresse d'une ligue, sur la base d'un niveau sportif minimum exigé et fixé à 145 points (barèmes Class Tri) et à concurrence de 5 en duathlon et 20 en aquathlon par catégorie. La demande doit être formulée par écrit avant la date indiquée sur le formulaire réservé à cet effet. La réponse sera donnée sous 2 jours à compter de cette date.

Cette proposition d'avenant sera soumise à l'approbation du CDF du 12 janvier.

4.7. Proposition de modification de la Réglementation Sportive 2013-2014

La distance duathlon 10/60/10 n'existant pas à l'ITU, Jean-Michel BUNIET propose la suppression de cette distance « officielle » et de réviser la classification des épreuves 20/80/20 et 20/120/20.

DUATHLON

Epreuves	Course à pied	Cyclisme	Course à pied
Distance XS	2,5 km	10 km	1,25 km
Distance S	5 km	20 km	2,5 km
Distance M	10 km	40 km	5 km
Distance L	10 km	60 km	10 km
Distance XL Distance L	20 km	80 km	10 km
Distance XXL Distance-XL	20 km	120 km	20 km

Cette proposition, qui a une incidence sur la proposition de coûts 2014 proposée à l'AG du 2 février, devra être proposée au CDF du 12 janvier (entrée en vigueur 01/11/2013, sous réserve d'adoption).

5. AFFAIRES INTERNATIONALES

5.1. Proposition de convention F.F.TRI. et Fédération de Madagascar

Denis JAEGER, en charge des Affaires Internationales, propose une Convention Cadre, travaillée par la DTN, qui sera présentée au comité Directeur suivant ce Bureau, et qui pourrait servir de trame aux conventions qui pourraient être conclues avec plusieurs pays, et notamment Madagascar, mais aussi le Cameroun. Cette convention pourra être complétée par des avenants, négociés avec chaque pays, et permettant de préciser pour chacun, le cadre de la coopération. Un avenant opérationnel relatif à la convention F.F.TRI./ Fédération de Madagascar pourrait être présenté au Comité Directeur de février 2013.

Françoise HUOT-JEANMAIRE fait part des relations de grande proximité entre la Grande Île (Madagascar) et l'Île de La Réunion, décrivant tous les projets déjà partagés avec Madagascar, mais aussi les autres pays proches de la Zone Océan Indien.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

**BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL
PARIS
Vendredi 1^{er} mars 2013 - 09H00 à 17H00**

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN,

Absents excusés Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. ADMINISTRATION, INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. Point licences

Le tableau « Clubs et licences à l'année – Comparatif 2012 – 2013 au 26 février 2013 » est diffusé en réunion. A ce jour, le nombre de licenciés, de date à date, présente une augmentation de 11,4%.

1.2. Calendrier des réunions fédérales

DATE	BDF	CDF	SEMINAIRE	AGF	LIEU	Horaire
Vendredi 1 ^{er} mars 2013	★				Paris	Journée
Jedi 21 mars 2013	★ 					18h-20h
Vendredi 19 avril 2013			★ du BDF		Orléans	12h-20h
Samedi 20 avril 2013			★ du BDF		Orléans	8h-12h
Mercredi 15 mai 2013	★ 					18h-20h
Vendredi 31 mai 2013	★				Belfort	14h-19h
Vendredi 21 juin 2013	★				Paris	10h-19h
Samedi 22 juin 2013		★			Paris	Journée
Mercredi 16 octobre 2013		★  RGF				Soirée
Samedi 26 octobre 2013		★			Paris	Journée
Samedi 23 novembre 2013			★ des Président(e)s de Ligue		Marseille	Journée
Dimanche 24 novembre 2013			★ des Président(e)s de Ligue		Marseille	Matinée
Samedi 11 janvier 2014		★ ouvert aux Président(e)s de Ligue			Paris	Journée
Samedi 1 ^{er} février 2014				★	A définir	Journée
Dimanche 2 février 2014		★ ouvert aux Président(e)s de Ligue			A définir	Matinée

1.3. Séminaire du Bureau Directeur Fédéral

Le séminaire du Bureau Directeur Fédéral se tiendra à Orléans les 19 et 20 avril prochains. L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- Réflexion sur la gouvernance la F.F.TRI.
- Projet fédéral 2013-2016 et priorités 2013-2014
- CNDS et Stratégie fédérale 2014 2017
- Condition de mise à disposition des salariés des ligues régionales
- Pilotage Groupe d'âges
- Avenir d'une grande manifestation à Paris

1.4. Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales

Le séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales se tiendra à Marseille (IBIS Marseille Gare Saint Charles) les 23 et 24 novembre prochains.

1.5. Projet d'aménagement des nouveaux locaux

Les membres du BDF sont invités à faire remonter leurs observations sur les projets de plans présentés.

1.6. Représentation sur les épreuves internationales et les Grandes Epreuves Fédérales

Le tableau des représentations fédérales est complété en séance et transmis par courriel aux membres du BDF.

1.7. Conditions de mise à disposition des salariés des ligues régionales à la F.F.TRI.

Ce point sera discuté à l'occasion du séminaire du BDF.

1.8. Pilotage du dossier « Groupe d'âges »

Ce point sera discuté à l'occasion du séminaire du BDF.

1.9. Point relatif à la composition et au fonctionnement des commissions

La composition des différentes commissions a été validée très récemment et les courriers informant les membres de leur nomination sont en cours d'envoi.

Un courrier relatif au fonctionnement des commissions (convocation, ordre du jour, compte rendu...) ainsi qu'un courrier de cadrage budgétaire seront adressés très prochainement aux Président(e)s de Commission.

En cas de vote au sein d'une commission, il est précisé que les salariés fédéraux et les Conseillers Techniques Nationaux oeuvrant ne disposent que d'une voix consultative.

1.10. Modification de la composition de la Commission Nationale des Grandes Epreuves

Le Président de la CNGE, Christophe LEGRAND, a proposé au Président LESCURE de remplacer Alain LEBAIL par Philippe GERRA. Le Président LESCURE valide cette proposition.

1.11. Modification de la composition de la Commission Nationale de la Communication et du Marketing

Frank GASQUET propose d'intégrer les salariés fédéraux du secteur communication/marketing (Paul Farell COUCHE, Fabienne LORDET, Audrey PEROT) au sein de la Commission Nationale de la Communication et du Marketing. Le Président LESCURE valide cette proposition.

1.12. Situation du renouvellement du contrat du Directeur Technique National

Le Président LESCURE propose le renouvellement du contrat du Directeur Technique actuel, Frank BIGNET, et il propose de reconduire ses deux adjoints, Stéphane ZIMMER et Laurent MASSIAS.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Le Président LESCURE proposera donc à Madame FOURNEYRON, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, de bien vouloir reconduire Monsieur Frank BIGNET dans ses fonctions de Directeur Technique National de la Fédération Française de Triathlon et des Disciplines Enchaînées pour l'olympiade 2013-2016.

1.13. Paris sportifs et nomination d'un « Délégué Intégrité »

Par courrier en date du 19 février 2013, le Président du CNOSF, Denis MASSEGLIA a demandé à chaque Président de fédération délégataire de bien vouloir désigner un « délégué intégrité » qui aurait notamment pour missions :

- *« D'assurer la mise en place d'un réseau de personnes ressources dans les organes déconcentrés de la fédération, les clubs, les syndicats, etc*
- *De coordonner les actions de formation au sein de sa discipline, notamment avec la ligue professionnelle, lorsqu'elle est constituée, et les partenaires sociaux*
- *D'être le contact désigné pour les questions d'intégrité des organismes et autorités compétents dans les domaines de la formation et des paris, comme les organismes de formation, l'Institut de Formation du Mouvement Sportif (IFoMoS) et l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne (ARJEL) notamment. »*

Le Président LESCURE propose de désigner Jacques LAPARADE « Délégué intégrité » titulaire et Guillaume FRITSCH « Délégué intégrité » suppléant.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

2. COMMUNICATION MARKETING

Le communiqué de presse : LE GARMIN TRIATHLON DE PARIS 2013 N'AURA PAS LIEU sera diffusé dès ce soir :

Les autorisations administratives nécessaires à l'organisation du Garmin Triathlon de Paris-Ile de France n'ayant pas été données à ce jour, le Comité d'Organisation se trouve dans l'impossibilité d'organiser l'édition 2013. La F.F.TRI. et la Ville de Paris regrettent de ne pouvoir ainsi satisfaire les milliers de pratiquants attendus pour cette manifestation.

Organisé depuis plusieurs années dans le cœur de Paris, cet événement sportif de masse a réuni, plus de 12 000 sportifs amateurs et de haut niveau, venus de 46 pays différents, lui conférant ainsi une dimension internationale. La 7^{ème} édition du Garmin Triathlon de Paris-Ile de France s'apprêtait ainsi à accueillir plus de 5 000 amateurs et initiés.

Le Président de la F.F.TRI. déclare : « *L'annulation du Garmin Triathlon de Paris-Ile de France 2013 ne doit pas affecter l'excellente dynamique qu'a connu l'événement lors des précédentes éditions. Cette année encore, nous attendions près de 5 000 sportifs amateurs et les meilleurs triathlètes mondiaux sur les courses Elite. Nous regrettons que l'événement n'ait pas lieu en 2013, et espérons pouvoir donner rendez-vous aux amoureux du triple effort dès 2014.* »

Eric Bernard, Directeur Général de Garmin France : « *Le Garmin Triathlon de Paris-Ile de France 2012 a connu un grand succès ce qui a permis d'apporter un coup de projecteur sur Garmin et sur tous les produits GPS dédiés à la pratique du sport. Nous regrettons bien évidemment l'annulation de l'édition 2013 mais restons plus que jamais mobilisés pour accompagner la Fédération Française de Triathlon et faire du Garmin Triathlon de Paris-Ile de France en 2014 un rendez-vous incontournable pour tous les sportifs.* »

Le Comité d'organisation remercie tous les acteurs, partenaires institutionnels et privés, bénévoles, sportifs, qui se sont déjà mobilisés pour faire de cet événement une grande manifestation nationale et internationale.

Suite aux élections et au changement d'adresse de notre siège social, les cartes de visite seront actualisées.

La signalétique de notre nouveau siège social est actuellement à l'étude. Les renseignements utiles devront être pris auprès du service de la voirie ou du service de l'urbanisme de Saint-Denis afin que la signalétique fédérale soit conforme à la réglementation.

Le nouveau support PowerPoint sera transmis prochainement à tous les présidents de commissions nationales.

3. FINANCES

3.1. Kidfitdays : règlement des parts régionales

Les factures adressées à Madame GALLY au titre de l'organisation du Kidfitdays n'ont à ce jour pas été réglées. Une relance par courrier recommandé avec avis de réception lui sera transmise.

En parallèle, la F.F.TRI. règlera aux différentes ligues ayant accueilli des étapes du Kidfitdays la part régionale qui leur revient et les informera de la situation afin qu'aucun nouvel agrément ne soit accordé à cet organisateur avant que les factures en souffrance ne soient réglées.

3.2. Sociétés commerciales

L'Assemblée Générale Fédérale ayant donné son accord pour séparer les activités fédérales lucratives des activités non lucratives, les démarches seront engagées pour créer la SASU principale (Triathlon Evénements). L'objet social sera un peu élargi de façon à ne créer que deux sociétés au lieu des trois initialement envisagées.

3.3. Courrier à l'attention des présidents de commissions nationales

Comme indiqué précédemment par le Président, un courrier de cadrage budgétaire à la signature du Trésorier Général sera adressé à tous les Présidents de commissions nationales.

4. VIE SPORTIVE

4.1. Commission Nationale Haut Niveau

Une réunion de travail est programmée le lendemain pour déterminer les missions, attributions et modalités de fonctionnement de la Commission Nationale Haut Niveau.

4.2. Paratriathlon

4.2.1. Projet de convention F.F.H / F.F.TRI.

Le projet de convention F.F.H / Fédération nationale proposé par le ministère chargé des sports va être transmis à la Commission Nationale Paratriathlon, à la Commission Nationale de la Formation et à la Commission Nationale Haut Niveau, pour avis et remarques, avant d'être présenté au BDF du 21 mars prochain. La version validée par la F.F.TRI. sera ensuite discutée avec la F.F.H.. une signature pourrait être envisagée à l'occasion du Championnat de France Paratriathlon.

4.2.2. Affiliation de la F.F.TRI. au Comité Paralympique Sportif et Français

Cette question sera traitée lors du BDF du 21 mars prochain.

4.3. Convention cadre emploi d'avenir

Le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative a pour objectif de mettre en place 5000 emplois d'avenir avant fin 2014. Pour ce faire, la mise en place d'une convention cadre avec les fédérations sportives est prévue.

Cette convention cadre précisera notamment le nombre d'emplois d'avenir que les fédérations, leurs organes déconcentrés et leurs clubs affiliés estiment pouvoir développer.

4.4. Triathlon de Paris

Compte tenu de l'absence d'autorisation administrative pour nager dans la Seine, l'édition 2013 ne pourra pas avoir lieu (cf communiqué de presse développé dans la rubrique « communication et marketing » ci-dessus).

Le Grand Prix F.F.TRI. de Triathlon perd du même coup une étape, laquelle était également support du Championnat de France Individuel.

Il est proposé :

- De trouver une nouvelle étape du Grand Prix F.F.TRI. de Triathlon. Les propositions éventuelles seront étudiées lors du BDF du 21 mars prochain.
- D'attribuer le titre de champion de France individuel sur l'étape du Grand Prix F.F.TRI. de Triathlon qui se déroulera à Nice. Cette proposition est adoptée à l'unanimité et sera soumise aux membres du Comité Directeur Fédéral.

Les démarches pour l'organisation de l'édition 2014 seront lancées dans les jours à venir.

4.5. Demande de dérogation pour imposer le port de la combinaison isothermique à LA BAULE

Par courrier électronique, l'organisateur du triathlon de LA BAULE a sollicité une dérogation visant à imposer le port de la combinaison isothermique sur les triathlons Distance S, le triathlon Distance M, le triathlon Jeunes 10-13 et l'aquathlon Jeunes 8-11 organisés en septembre prochain.

Au regard de la Réglementation Sportive, les membres du BDF estiment qu'ils ne peuvent répondre favorablement à cette demande de dérogation.

Néanmoins les membres du BDF demandent que ce sujet sera réétudié prochainement par nos différentes commissions nationales concernées, et plus particulièrement la Commission Nationale Médicale et la Commission Nationale de la Réglementation, pour envisager d'éventuelles évolutions réglementaires.

4.6. Conciliation TOC CESSON

Monsieur Raphaël MENUU, Président du TOC CESSON, a transmis au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) une demande de conciliation. Il conteste la décision de la Commission Nationale Sportive (CNS) par laquelle cette dernière a rejeté les inscriptions de ses équipes féminines et masculines du Championnat de France des clubs de D2 de Triathlon au motif que la situation financière de son club vis-à-vis de sa ligue n'avait pas été régularisée.

La production d'un extrait de compte a permis d'effectuer les vérifications complémentaires utiles auprès de la ligue de Bretagne. Contrairement aux informations dont nous disposons jusqu'à présent, la ligue de Bretagne a, après nouvelle vérification, confirmé que la situation financière du club avait bien été régularisée au 15 décembre dernier.

Le TOC CESSON était donc en conformité avec les règlements fédéraux à la date du 15 décembre 2012 mais la Commission Nationale Sportive disposait d'une information contraire au moment où elle a statué sur la composition des Championnats de France des Clubs de D2 de Triathlon.

Compte tenu de ces éléments, la F.F.TRI. a proposé au TOC CESSON de réintégrer la Division 2 de Triathlon sans attendre l'audience de conciliation, ce qui a été accepté.

Par ailleurs, compte tenu de la date de réintégration du TOC CESSON en D2, le BDF accorde au TOC CESSON un délai supplémentaire pour composer ses équipes : les athlètes entrant dans la composition des équipes hommes et femmes du TOC CESSON devront être licenciés au sein du club (licences payées à la ligue et validées par la ligue) au plus tard le 21 mars 2013. Il est précisé, pour le cas où le TOC CESSON ferait muter en son sein des athlètes licenciés avant le 1^{er} février 2013 dans un club de D1 ou de D2, que ces derniers ne pourront pas concourir sous les couleurs du TOC CESSON en D2.

Afin de compléter le dossier du club et permettre une réintégration effective en D2, il sera demandé au TOC CESSON de retourner à la F.F.TRI. dans les meilleurs délais :

- Les huit chèques de caution de 1000 € (4 chèques de caution par équipe)
- L'attestation sur l'honneur précisant que le Président du club a pris connaissance de la Réglementation Sportive en vigueur
- La charte couleur de la tenue (bonnet compris) que le club souhaite proposer à la Commission Nationale Sportive

5. Affaires internationales

5.1. Projet d'avenant à la convention F.F.TRI. / Fédération de Madagascar de Triathlon

La proposition d'avenant à la convention F.F.TRI. / Fédération de Madagascar de Triathlon est amendée en séance :

- Action 3 : suppression de la prise en charge par la F.F.TRI. des frais de restauration et d'hébergement
- Action 5 : réécriture : « La F.F.TRI. pourra mettre à disposition dans la limite des stocks disponibles, les tenues d'entraînement et de course non utilisés par les Equipes de France ». au lieu de « La F.F.TRI. fera parvenir à la FtriM, les tenues d'entraînement et de course non utilisés par les Equipes de France non utilisées et disponibles dans les stocks fédéraux »

5.2. Triathlon d'Agadir

Le triathlon d'Agadir est avancé au 25 mai 2013. L'organisation est confiée à un opérateur marocain et il est demandé à la F.F.TRI. d'intervenir sur un périmètre quasi équivalent à celui de 2012 (pas de gestion du site internet). Le BDF donne son accord pour la signature d'une convention.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL TÉLÉPHONÉ

Jeudi 21 mars 2013 - 18H00 / 20H45

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN,

Absent(s) Michelle MONSERAT
excusé(s)



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. ADMINISTRATION, INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. Droit de Licence Manifestation des épreuves Triathlon et Duathlon Distance XS

Dominique FRIZZA fait savoir que les organisateurs qui mettaient en place une épreuve Découverte les années précédentes, payaient un droit de licence manifestation plus attractif qu'aujourd'hui. En effet, depuis que les distances Découverte et Super Sprint ont fusionnées en Distance XS, la tarification précédemment appliquée aux épreuves Découverte a disparu.

Le Président LESCURE propose de demander aux commissions concernées d'étudier le sujet, de vérifier s'il est opportun ou non d'envisager une éventuelle évolution en la matière.

Les coûts de l'année en cours et ceux de la saison suivante ayant été validés par l'Assemblée Générale Fédérale, si une modification devait être proposée, cette dernière n'interviendrait pas avant la saison 2015.

1.2. Déménagement

Le projet de plan d'aménagement proposé au BDF est validé. Les devis seront demandés sur cette base.

La vente des locaux du 2 rue de la Justice a été confiée à l'agence CBRE.

1.3. Gestion informatique des licences 2013-2014

Patrick SOIN informe les membres du BDF de l'avancée du projet. Le groupe de travail teste tous les 15 jours les versions actualisées mises à sa disposition. Il est précisé que les parties « affiliation club », « prise de licence » et « mutation » sont développées en priorité.

1.4. Prochaines Assemblées Générales Fédérales

Trois candidats ont indiqué vouloir accueillir les prochaines Assemblées Générales Fédérales :

- Andrée VIDIL, Présidente de la ligue Bretagne et membre du CDF : Quiberon
- Denis MARCHE, membre du CDF : Sables d'Olonne (ou à proximité des Sables d'Olonne)
- Jean-Claude ZIENKIEWICZ, Président de la ligue Lorraine et membre du CDF : Nancy ou au Luxembourg

Les membres du BDF, à la majorité, ne sont pas opposés à l'étude d'une AG au Luxembourg dans le cadre des relations de coopération transfrontalière que la ligue Lorraine a développé avec le Luxembourg.

Dans tous les cas de figure, le BDF précise que pour des raisons de convivialité, il est important d'accueillir les participants dans un seul et même hôtel.

Il est demandé aux trois candidats de transmettre une proposition conforme au cahier des charges dans les meilleurs délais afin que les lieux d'accueil de nos AG en 2014, 2015 et 2016 puissent être arrêtés.

1.5. Séminaire du BDF : Orléans

Le séminaire du BDF se tiendra au Grand Hôtel d'Orléans les 19 et 20 avril prochains.

2. COMMUNICATION MARKETING

2.1. Réorientation Partenariat LDE

Initialement LDE avait envisagé un soutien aux étapes du Grand Prix F.F.TRI. de Triathlon suivantes :

- Dunkerque
- Nice

LDE a décidé de maintenir son soutien financier à l'étape de Dunkerque et de réorienter le soutien initialement envisagé sur l'étape de Nice vers une autre étape qui pourrait être celle des Sables d'Olonne. Frank GASQUET fait savoir qu'il est dans l'attente d'une confirmation de la part d'LDE.

3. FINANCES

3.1. Réorganisation du suivi budgétaire

Emmanuel CHABANNES fait savoir qu'il travaille à une réorganisation du suivi budgétaire en lien avec la Direction Technique Nationale et Bernard SAINT-JEAN.

3.2. Cour d'appel de Versailles – contrôle fiscal 2004-2005

L'audience à la Cour d'Appel de Versailles s'est tenue le 19 mars 2013. La décision ne nous a pas encore été communiquée mais il est possible que les juges aient suivi les conclusions du rapporteur résumées ci-dessous :

- Sens synthétique des conclusions : Satisfaction totale ou partielle
- Sens des conclusions et moyens ou causes retenus :
 - o décharge partielle, à raison des seuls justificatifs probants produits, des rappels de TVA litigieux à hauteur de 4 605 euros en 2004 et 1355 euros + 4415 euros en 2005 ;
 - o versement par l'Etat à la F.F. de Triathlon de la somme de 2000 euros au titre de l'article L. 761-1 du CJA ;
 - o réforme du jugement en ce qu'il a de contraire ;
 - o rejet du surplus des conclusions de la requête de la F.F. de Triathlon.

3.3. Prises en charges des grilles de prix championnat de France individuel Triathlon et Duathlon Distance M

Les décisions validées par le BDF du 26 septembre 2012 relatives à la prise en charge des grilles de prix des championnats de France Elite distance M sont rappelées ci-dessous :

« Dans le cadre du projet de réalisation du Championnat de France Elite Triathlon (Distance M) et Duathlon (Distance M) sur une étape du Grand Prix de D1, il est proposé que la grille de prix du Championnat de France Elite soit prise en charge par la F.F.TRI. et non pas par l'organisateur.

Compte tenu des économies réalisées en couplant le Championnat de France Elite (Triathlon et Duathlon) à une étape du Grand Prix de D1 (déplacement, production TV...), les membres du BDF valident la proposition de prise en charge, par la F.F.TRI., des grilles de prix des Championnats de France Elite Triathlon et Duathlon (Distance M).

Frank BIGNET, Directeur Technique National, propose aux membres du BDF de prévoir des grilles de prix identiques sur les championnats de France de Duathlon (Distance M), de Triathlon Distances M et L.

Les membres du BDF valident cette proposition à la majorité et arrêtent une grille de prix identique (9000€) sur ces trois championnats de France Elite : Duathlon Distance M, Triathlon Distances M et L. »

4. VIE SPORTIVE, DEVELOPPEMENT, HAUT NIVEAU, DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

4.1. Convention F.F.TRI. / F.F.H.

Frank BIGNET, Directeur Technique National, précise que les commissions Haut Niveau, Formation et Paratriathlon ont relu et amendé la convention F.F.TRI. / F.F.H.. Les membres du BDF valident la version amendée de la convention F.F.TRI. / F.F.H..

La convention F.F.TRI. / F.F.H. sera présentée au Comité Directeur Fédéral avant d'être discutée avec la F.F.H..

4.2. Affiliation au Comité Paralympique du Sport Français

Le coût d'affiliation au Comité Paralympique du Sport Français est deux fois plus élevé que le coût d'affiliation au Comité National Olympique et Sportif Français, néanmoins, compte tenu de l'inscription du triathlon au programme paralympique, la majorité des membres du BDF valident la proposition d'affiliation au Comité Paralympique du Sport Français.

La demande d'affiliation doit parvenir au Comité Paralympique du Sport Français au plus tard le 27 mars prochain.

4.3. Candidature F.F.TRI. à l'élection du Conseil d'Administration du Comité Paralympique du Sport Français

Deux postes étant à pourvoir sur le collège paralympique lors de l'Assemblée Générale Elective du 3 mai 2013, le BDF valide la candidature de Jean-Michel BUNIET.

4.4. Modalités de sélections internationales de l'équipe de France Paratriathlon

Les modalités de sélections internationales (saison sportive 2013) de l'équipe de France Paratriathlon sont présentées par Frank BIGNET, Directeur Technique National et validées par les membres du BDF.

4.5. CNDS / Evènements Internationaux en France /2013-2016

Le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) a fait savoir aux fédérations qu'il soutiendra « exclusivement l'organisation ou les candidatures à des événements exceptionnels de dimension mondiale ou continentale dans la catégorie Senior pour des disciplines reconnues de haut niveau (...) à et à ceux qui participent au rayonnement de la France dans la francophonie et dans la région où la France dispose de COM ou de TOM sous réserve d'avoir été sollicité avant l'obtention de l'événement ».

La fédération doit transmettre au CNDS, avant le 31 mars 2013, la liste des candidatures et organisations futures pour lesquelles notre fédération envisage une demande de financement au titre de l'aide aux grands événements sportifs internationaux pour la période **2013-2016**. Toute manifestation ne figurant pas sur la liste communiquée par la fédération au 31 mars 2013 ne pourra pas prétendre à une aide financière du CNDS au titre des grands événements sportifs internationaux.

A ce jour les membres du BDF n'ont pas connaissance de candidatures potentielles répondant aux critères développés ci-dessus et demandent d'inscrire sur la liste communiquée au CNDS :

- Le triathlon de Paris
- Le triathlon de Nice

4.6. Besançon – Label Paratriathlon ITU

Le Besançon Triathlon est l'organisateur du Championnat de France Paratriathlon prévu le 19 mai 2013. Il sollicite l'accord de la F.F.TRI. pour labelliser ce même événement « ITU Paratriathlon Event ». En cas de réponse positive de la F.F.TRI. le Besançon Triathlon sollicite la prise en charge des droits réclamés par l'ITU pour ce label.

Le BDF est favorable à la demande de label « ITU Paratriathlon Event » mais précise que la F.F.TRI. n'est pas en mesure de prendre à sa charge les droits réclamés par l'ITU pour ce label.

4.7. Remplacement Etape Grand Prix Triathlon Paris

Deux organisateurs dont la qualité d'organisation n'est plus à démontrer, TOURS (24 août) et SAINT-JEAN DE MONTS (22 juin), ont proposé à la F.F.TRI. d'accueillir une étape du Grand Prix F.F.TRI. de Triathlon suite à l'annulation du Triathlon de Paris.

Dominique FRIZZA étant concerné par l'organisation de l'épreuve de Tours, il a fait savoir qu'il ne prendra pas part aux discussions ni à la décision du BDF. Il quitte la réunion téléphonique le temps que ce point soit traité par les autres membres du BDF.

Après étude des dossiers, la Commission Nationale des Grandes Epreuves (CNGE) propose au BDF, essentiellement pour une question de date d'épreuve, de retenir la candidature de SAINT-JEAN DE MONTS.

Les membres du BDF valident la proposition de la CNGE. Cette proposition sera soumise au vote du CDF.

4.8. Modification de la date du championnat de France de Cross Triathlon

Le club de triathlon de Versailles, organisateur du 1^{er} championnat de France de Cross Triathlon, sollicite l'aval de la F.F.TRI. pour déplacer la date de l'épreuve du samedi 11 mai au dimanche 12 mai. Il était

initialement prévu d'organiser le championnat de France de Cross Triathlon et une autre épreuve « verte » le samedi et il était prévu l'organisation de 2 épreuves sur route le dimanche, mais compte de l'arrêté préfectoral interdisant l'utilisation de la voie publique le dimanche, le club souhaiterait pouvoir intervertir les deux journées.

Les membres du BDF valident cette modification et précisent qu'une information devra être communiquée très rapidement.

4.9. Avancées Calendrier Grand Prix 2014 – Point contact Cannes

Le Président LESCURE fait savoir qu'il a rencontré le Maire de Cannes le 15 mars dernier. Une réflexion est en cours pour une éventuelle étape du Grand Prix à Cannes en 2014.

4.10. Championnat du Monde Scolaire

La Fédération internationale du Sport Scolaire organise les championnats du Monde Scolaire de Triathlon du 9 au 15 octobre 2013 à San Juan (Puerto Rico).

La prise en charge par la F.F.TRI. d'une équipe de jeune est sollicitée. Les membres du BDF précise que dans le contexte budgétaire actuel la prise en charge fédérale ne pourra pas aller au-delà de 50%.

5. AFFAIRES INTERNATIONALES

5.1. Projet d'avenant à la convention F.F.TRI. / Fédération de Triathlon de Madagascar

Le BDF du 1^{er} mars dernier ayant apporté une modification importante au projet présenté lors du CDF du 3 février dernier, le Président LESCURE propose de retravailler sur 2 hypothèses clairement chiffrées, de les réexaminer en BDF avant de ré-aborder ce point en CDF.

5.2. Candidatures F.F.TRI. aux élections de l'ETU

Le congrès ETU prévu à Alanya (Turquie) le 13 juin prochain sera un congrès électif.

Il convient de valider en CDF les candidatures F.F.TRI. que l'on souhaite présenter et qu'il faut déposer au plus tard le 14 avril prochain.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL
Orléans
Samedi 20 avril 2013 - 11H00 / 12H00

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN

Absent(s)
excusé(s)

-



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Demande de licence de M. XXX

L'avocat représentant Monsieur XXX, sanctionné par la Fédération Suisse de Triathlon pour dopage jusqu'au 11 juillet 2013, fait savoir que ce dernier souhaite obtenir une licence au sein du club de Mulhouse pour pouvoir participer au championnat de France 2013 qui se déroulera après la période de suspension.

La demande de licence a été déposée au cours de la 2^{ème} quinzaine de janvier 2013 et n'a à ce jour pas été validée.

Il est rappelé que pour participer au championnat de France Elite, il faut être licencié avant le 31 janvier dans un club participant au championnat de France des clubs de Division 1, ce qui explique la démarche engagée par Monsieur XXX. En effet, une prise de licence à l'issue de sa période de suspension ne lui permettra de participer au championnat de France Elite, ni aux étapes du Grand Prix F.F.TRI. qui auront lieu après le 11 juillet 2013.

En matière de dopage, seule la loi française est opposable à la F.F.TRI. et, au travers de la loi française, le Code mondial antidopage. A ce titre, l'art. 10.10.1 du code mondial de l'Agence Mondiale Antidopage dispose que « *Aucun sportif ni aucune personne suspendu(e) ne pourra, durant sa période de suspension, participer à quelque titre que ce soit à une compétition ou activité autorisée ou organisée par un signataire, un membre du signataire ou un club ou une autre organisation membre d'une organisation membre d'un signataire (sauf des programmes d'éducation ou de réhabilitation antidopage autorisés), ni à des compétitions autorisées ou organisées par une ligue professionnelle ou une organisation responsable de manifestations internationales ou nationales.* »

Conformément à nos statuts, « *La délivrance d'une licence ne peut être refusée que par décision motivée de la Fédération* ». Il appartiendra au Comité Directeur Fédéral du 22 juin prochain de se positionner sur cette question.

2. FITDAYS / KIDFITDAYS : procédure

Les membres du BDF rappellent que les dossiers déposés par Madame Carole GALLY au titre du FITDAYS ou du KIDFITDAYS ne seront pas examinés à l'échelon national mais par les ligues régionales concernées.

Un courrier d'information à la signature de Patrick SOIN, Secrétaire Général, et Cédric GOSSE, Vice-Président en charge des relations avec les ligues régionales, sera adressé à :

- Madame Carole GALLY
- Aux Président(e)s de Ligues Régionales

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL TÉLÉPHONÉ

Mardi 14 mai 2013 - 18H00 / 19H00

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN

Absent(s) excusé(s) Dominique FRIZZA, Dominique SAGARY



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Administration Générale

1.1. Demande de la ligue Midi Pyrénées : mise en place d'un système de pass compétition sous forme de liste

Jean-Michel BUNIET fait savoir qu'il a été sollicité par le Président de la Ligue Midi Pyrénées, Robert MACCOTTA, pour savoir si la mise en place d'un système de pass compétition sous forme de liste était possible (cf exemple ci-dessous) :

ASSURANCE
Le soussigné est informé:

- . Qu'il bénéficie, dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la FF.TRI auprès d'ALLIANZ.
- . Que le Pass Journée ne comprend aucune garantie d'assurance de personne.
- . Qu'il peut être de son intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive - la pratique sportive de son enfant - peut l'exposer.
- . Que son vélo - le vélo de son enfant - ne bénéficie d'aucune couverture assurance. Les dégâts matériels qu'il - que son enfant - pourrait causer à son vélo ou aux vélos de tiers ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.
- . Que les dégâts que des tiers pourraient occasionner à son vélo- au vélo de son enfant - ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.

NEWSLETTER
J'accepte de recevoir par courriel ou courrier postal des informations de la FF.TRI et/ou des offres commerciales préférentielles de la part des partenaires de la FF.TRI.

PASS COMPETITION

Cachet et signature de l'organisateur

TRIATHLON et DUATHLON Distance S (SPRINT)

(Course individuelle ou en contre la montre par équipe : 1 pass par athlète non licencié)

➔

5 €

↕

↓

Signature du participant ou père-mère - ou représentant légal pour mineurs

NOM	PRENOM	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	DATE DE NAISSANCE	EMAIL	News Oui	News Non	

Notre avocat a été consulté sur ce sujet, ce type de présentation est satisfaisant sous réserve que la mention assurance fédérale soit présente sur chaque page du listing.

Les membres du BDF valident à l'unanimité la mise en place à titre **expérimental** de ce listing au sein de la ligue Midi Pyrénées pour la saison 2013 uniquement. Un bilan devra être effectué courant octobre 2013. A l'issue de ce premier bilan, le renouvellement de la période de test pourra être sollicité par la ligue Midi Pyrénées pour la saison 2014.

1.2. Projet travail collaboratif, messagerie, intranet...

Lors du Séminaire du BDF, il avait été question de faciliter le travail à distance, le partage d'information et de documents (travail collaboratif, intranet...).

Jean-Michel BUNIET précise qu'en l'absence de « solution fédérale », chacun utilise des outils différents pour travailler de manière plus ou moins collaborative (dropbox, google, join.me, skype, dl.free.fr, partage de document...) et qu'il serait plus pratique d'utiliser les mêmes outils.

Le BDF valide la poursuite de la réflexion sur ce sujet, des solutions concrètes (solutions existantes ou solution développée spécifiquement) et chiffrées devront être présentées à l'occasion d'un prochain BDF. La mise en place pourra être prévue au 1^{er} novembre prochain.

Un système de gestion du courrier entrant sera également étudié.

Philippe LESCURE précise qu'il a signé la convention avec SURF RIDER / F.F.TRI. à l'occasion d'une visioconférence et fait savoir qu'il est tout à fait favorable aux évolutions évoquées.

2. Communication : portail « France Triathlon »

Frank GASQUET informe les membres du BDF de l'avancée des travaux relatifs à la mise en place du portail « France Triathlon ». Ce portail permettra l'accès au site internet de la F.F.TRI., de l'ITU, de l'ETU, de Triathlète, de l'épreuve de Nice... La mise en service sera programmée très prochainement.

3. Finances

3.1. Avance de fonds

Bernard SAINT-JEAN fait savoir que la liste des personnes bénéficiant d'une avance de fonds a été actualisée.

3.2. Groupe de travail assurance

En prévision de la prochaine mise en concurrence « assurance », un groupe de travail est constitué. Il est composé d'Emmanuel CHABANNES, Jean-Michel BUNNET, Cédric GOSSE et Guillaume FRITSCH.

4. Vie Sportive Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement

4.1. Belfort : point d'information

Un point d'information est présenté concernant le nombre de groupes d'âges français prévus sur les championnats du Monde de Triathlon Longue Distance, le programme des courses et l'organisation du BDF prévu le vendredi 31 mai.

4.2. Conseil Français du Sport International

Le Conseil Français du Sport International a été créé récemment, il est présidé par Bernard LAPASSET.

Il a notamment pour mission d'accompagner les fédérations sportives candidates à l'organisation d'un grand événement sportif international, de favoriser le développement des accords de coopérations internationales.

La F.F.TRI. transmettra un dossier comprenant la liste des candidatures à l'organisation d'une épreuve internationale, la liste des candidatures fédérales aux élections de l'ETU à l'occasion du prochain congrès à ALANYA (Turquie), la liste des accords de coopération internationale que nous avons mis en place (Maroc, Madagascar).

Le Ministère des Sports développe également une stratégie internationale sur les points non couverts par le Conseil Français du Sport International (la délocalisation du BF4 en outre mer par exemple) et pour lesquels un accompagnement peut être sollicité.

Une demande de subvention sera déposée dans les prochains jours sur ces sujets.

4.3. Partenariat 2013 FRMSPT

Bernard SAINT-JEAN fait savoir que la convention avec la Fédération Royale Marocaine Sport pour Tous a été signée et qu'à ce titre la F.F.TRI. interviendra dans le cadre de l'organisation du Triathlon d'Agadir prévu le 25 mai prochain.

5. Affaires internationales

5.1. Projet d'avenant à la convention F.F.TRI./Fédération de Madagascar

Ce sujet ayant été débattu plusieurs fois en BDF, le Trésorier Général, Emmanuel CHABANNES, propose d'en revenir à une prise en charge (frais d'hébergement, frais de restauration, frais pédagogiques) au maximum de 2 athlètes de la Fédération de Triathlon de Madagascar (validés préalablement par le Directeur Technique National) pour un stage préparatoire, d'une durée de deux semaines :

- aux Championnats du Monde de Duathlon à Ottawa – Canada
- à l'ITU World Grand Final à Londres.

Les frais de déplacements ne sont pas à la charge de la F.F.TRI..

Les membres du BDF valident cette proposition à l'unanimité.

Une demande de subvention a été déposée auprès du service « Relations Internationales » de la Direction des Sports.

5.2. 3^{ème} étape de la Coupe d'Europe Junior – VIERZON

Le Président LESCURE fait savoir que Dominique FRIZZA a organisé la 3^{ème} étape de la Coupe d'Europe Junior à VIERZON ce week-end. Cette épreuve a été parfaitement organisée et elle a rencontré un grand succès.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

**BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL
BELFORT
Vendredi 31 Mai 2013 - 14H00 à 20H00**

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Dominique SAGARY, Patrick SOIN.

Absent excusé Cédric GOSSE



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. ADMINISTRATION, INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. Point licences au 30/05

Le tableau « Clubs et licences à l'année – Comparatif 2012 – 2013 au 30 mai 2013 » est diffusé en réunion. A ce jour, le nombre de licenciés, de date à date, présente une augmentation de près de 10% de licenciés, avec 39 023 adhérent(e)s à ce jour. Le nombre de Clubs est en réelle progression, avec déjà 32 clubs supplémentaires, par rapport à la fin de saison dernière.

1.2. Point déménagement / aménagement nouveau siège fédéral

Jean-Michel BUNIET et Guillaume FRITSCH présentent sur plan, sous forme de projection, un point d'avancement des travaux, prévus au nouveau siège fédéral. Cela sera ainsi présenté lors du prochain Comité Directeur. Ces agencements pourraient être terminés à l'automne. Philippe LESCURE propose, si le délai est respecté, une inauguration lors du CD d'octobre, auquel pourraient être associés des partenaires, des personnalités, et notamment le Maire de St Denis.

La question du Siège fédéral actuel est abordée, et Philippe LESCURE s'étonne de l'absence de proposition concrète concernant l'avenir de ce local. Emmanuel CHABANNES précise que le secteur de la vente de locaux d'entreprise n'est pas des plus dynamiques en ce moment. Il est souhaité que des démarches soient effectuées au plus vite afin que des solutions soient envisageables, que ce soit en termes de location ou de vente.

1.3. Point personnel fédéral et fonctionnement

Un certain nombre de dysfonctionnements sont pointés au siège fédéral. Un état des lieux doit être effectué, afin de tendre à un fonctionnement plus efficient. L'arrivée d'Amira MAJHOUB à partir du 3 juin, en remplacement de Narjess BRAHIM (en congé maternité) va renforcer le secrétariat jusqu'à la fin du mois d'août 2013.

1.4. Point emploi d'avenir

Jean-Michel BUNIET et Frank BIGNET font part des travaux en cours, avec la Commission Formation, sur le dispositif des emplois avenir.

Un recrutement devrait être possible, dans le cadre d'une enveloppe CNDS Emploi de 12 000 €, sur la ligne budgétaire « Poste de coordinateur pour assurer le déploiement des emplois avenir », d'une personne dont les missions pourraient porter, sur :

- L'état des lieux pour une évaluation des besoins en emplois avenir, à la fédération, dans les ligues et dans les clubs.
- La gestion de ce dispositif de recrutement et d'accompagnement des emplois avenir, dans un souci de professionnalisation de notre fédération.
- Un soutien au Directeur Administratif, dans la gestion des ressources humaines.

A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur valident cette orientation de recrutement, le complément du coût de ce poste à la charge de la fédération, sous réserve que le Conseil d'Administration du CNDS du 2 juillet prochain valide ce dispositif emploi.

Eu égard à la politique du Département de la Seine St Denis, en terme d'emplois avenir, le BD propose de prospecter sur ce territoire sur un profil « Bac + 3 » habitant en ZUS (Zone Urbaine Sensible).

1.5. Projet décisions AG Fédérale 2014 / 2015 / 2016 à soumettre au CDF du 22 juin

Des propositions structurées et budgétisées sont parvenues à la fédération, concernant les lieux où pourraient être organisées les prochaines assemblées générales fédérale. Ces dossiers seront présentés pour une orientation, lors du prochain Comité Directeur, dans l'ordre suivant : Quiberon (56), Talmont St Hilaire / Les Sables d'Olonne (85) et Luxembourg.

1.6. Bureau Directeur du 21 juin

Une réunion du Bureau Directeur est programmée vendredi 21 juin à 15H00, à l'Hôtel Ibis Gentilly. L'ordre du jour est en cours d'élaboration, sera complété par mailing, et envoyé aux membres du Bureau Directeur.

1.7. Comité Directeur du 22 juin

- Projet ordre du jour

L'ordre du jour est complété directement en séance et validé. Il sera envoyé aux membres du Comité Directeur.

- Organisation

Les membres du Comité Directeur seront accueillis dès le vendredi soir à 19H30, au restaurant « L'éclair », Porte d'Orléans, à 3 stations tramway du Stade Charlety. L'hébergement est prévu à l'Hôtel Ibis Gentilly, et le déjeuner de samedi au restaurant Club France du CNOSF. La réunion se déroulera dans la salle du Conseil d'Administration du CNOSF.

1.8. Projet informatique / prise de licence 2014

- Avancement du projet informatique

Le produit fini permettant la prise de licence en septembre sera livré dans les temps. Les autres modules seront livrés plus tardivement. Les tests continuent, de façon régulière, et une phase plus conséquente aura lieu le 12 juin prochain, avec les deux personnels du secteur adhésion, qui vont découvrir l'outil. L'avancement du projet sera présenté, de façon détaillée, en Comité Directeur du 22 juin prochain.

- Évolution RGF saison en cours (mutation) et impacts sur la nouvelle saison : Projet d'avenant à la RGF n°03

Cette évolution est en lien avec le nouvel outil informatique. L'automatisation du système entraîne l'obligation de modifier une partie de nos textes règlementaires, notamment en les rendant beaucoup plus simples dans leur rédaction. Il concerne ici les mutations.

Le projet « Avenant n° 03 à la Réglementation Sportive 2012-2013 » est présenté aux membres du Bureau Directeur. Le Président LESCURE remercie le Secrétaire Général d'envoyer rapidement ce projet aux membres du CDF en leur demandant de bien vouloir faire connaître leurs avis, remarques et observations par retour d'email avant le 19 juin prochain. Il est précisé que les seules les remarques et observations parvenues par écrit avant cette date seront débattues lors du CDF du 22 juin.

1.9. Point d'information concernant la composition des Commissions et du CDF

Philippe LESCURE fait part aux membres du Bureau Directeur de :

- La démission de Gérard OREGGIA de la Commission Nationale Sportive et du Comité Directeur Fédéral.
- La démission de Jean-Claude ZIENKIEWICZ de la Présidence de la Commission Nationale de la Formation, qui reste par ailleurs membre de la dite commission.

Les membres du Comité Directeur seront informés de ces mouvements.

Jean-Michel BUNIET propose de modifier le nom de la Commission Nationale de la Formation : Commission Nationale Emploi Formation. Cette proposition est validée par les membres du BDF.

1.10. Projet de texte relatif au fonctionnement et aux missions des commissions

Guillaume FRITSCH présente le projet de texte, travaillé par la Commission Nationale de la Réglementation, concernant le fonctionnement et les missions transversales des Commissions. Modifié en réunion, puis approuvé par le Bureau Directeur, ce projet sera envoyé aux membres du Comité Directeur afin d'être validé lors du prochain Comité Directeur.

1.11. Point missions de la Commission Haut Niveau

Le document sera retravaillé avec Dominique FRIZZA, Thierry SAMMUT, et Frank BIGNET, DTN, pour une présentation lors de la réunion du prochain BD. Le Président LESCURE rappelle l'orientation politique de cette Commission qui doit être avant tout un espace de réflexion sur le court, moyen et long terme, entre les élus et les cadres techniques.

1.12. Point sur le projet d'évolution du Règlement intérieur de l'Arbitrage.

Le document est présenté, et modifié directement en réunion du Bureau Directeur. Il sera retransmis pour information à Pascal GODEL, Président de la Commission Nationale de l'Arbitrage, et il sera envoyé par mail aux membres du Comité Directeur Fédéral.

2. COMMUNICATION ET MARKETING

2.1. Point Triathlète Magazine

Emmanuel CHABANNES et Frank GASQUET présentent au Bureau Directeur les 3 documents élaborés, suite aux rencontres avec Monsieur Thierry DEKETELAERE : projet de bail – Projet de pacte d'associés - Accord de collaboration – Promesse de cession de parts sociales. Ces projets répondent aux orientations validées par le Comité Directeur du 27 octobre 2012. Validés à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur, ces projets seront envoyés aux membres du Comité Directeur et leur étude sera inscrite à l'ordre du jour de la réunion du CDF du 22 juin prochain.

2.2. Information « SMUGGLER » - représentation fédérale

Les membres du Bureau Directeur valident, à l'unanimité, la commande, sur l'exercice prochain, de quelques blazers « Smuggler », avec le logo fédéral, à destination des membres du BDF qui ont manifesté le souhait d'en être équipé. Il est rappelé aussi l'importance de se rapprocher d'ADIDAS afin que les dotations, d'une façon générale, soient davantage en adéquation avec nos besoins.

2.3. Evolution newsletters Fédérales

Les membres du BDF sont favorables à une évolution de la Newsletter Fédérale : plus synthétique, et éventuellement sur un rythme plus soutenu. Il est souhaité que ces changements interviennent dès la prochaine rentrée.

2.4. Triathlon des Journalistes

Philippe LESCURE salue le travail du secteur communication effectué lors de la journée du 29 mai dernier, où se sont retrouvés, dans un climat particulièrement convivial, l'équipe de France, des journalistes et des élus. Le dossier de presse était de grande qualité, et le Président souhaite qu'il soit remis aux membres du Comité Directeur, aux Président(e)s de Liges. D'autre part, les journalistes ont apprécié cette initiative de rencontre avec les athlètes, qualifiant la F.F.TRI. de fédération « modèle, exemplaire ». Philippe LESCURE souhaite qu'une telle action soit reconduite.

2.5. Evolution Secteur Communication Marketing

Philippe LESCURE souhaite que le Secteur Marketing soit resensibilisé à la nécessité d'obtenir des résultats. Dans ce cadre, il a rencontré Paul Farell COUCHE, et lui a signifié l'importance à trouver de nouveaux partenaires financiers, d'ici la fin de l'année. Il lui a demandé de faire des propositions d'objectifs concrètes. Frank GASQUET rappelle les difficultés liées à l'annulation du Triathlon de Paris, au manque de médailles de l'Equipe de France.

Les membres du Bureau Directeur partagent les inquiétudes du Président en termes de déficit de nouveaux partenaires, et souhaitent qu'il y ait plus de prospection et de recherche de partenariat sur certaines thématiques telles que les Jeunes, l'Ecole Française de Triathlon, ou le plan de féminisation.

Il est souhaité que la Commission de ce secteur se réunisse au plus vite et que les personnels œuvrant sur ce secteur soient informés des évolutions souhaitées par le Bureau Directeur, notamment en terme de résultats.

3. FINANCES

3.1. Nouveau Suivi Budgétaire

Bernard SAINT-JEAN et Emmanuel CHABANNES présentent une nouvelle version de suivi budgétaire, avec une déclinaison par secteur. Les lignes ont été réorganisées afin d'être plus cohérentes en fonction des domaines d'activité, et des responsables (cadres) du suivi budgétaire ont été nommés pour chaque secteur. La base de cette nouvelle présentation est celle du nouvel organigramme, par grands secteurs, proche de la nomenclature ministérielle par actions.

3.2. Révision Budget Juin 2013

La version révisée du Budget, qui sera présentée au prochain Comité Directeur de juin, est diffusée en séance, aux membres du Bureau Directeur. Révisé à la baisse, tenant compte notamment de l'annulation du Triathlon de Paris, le budget est à l'équilibre, la croissance prévue de 5% de ressources annuelles étant déjà dépassée. Ainsi, l'absence du Partenaire Lyonnaise des Eaux a été absorbée, et seules les dépenses liées au Siège fédéral ne sont pas réellement connues.

Emmanuel CHABANNES rappelle l'importance, pour chaque responsable de Secteur, à suivre les dépenses avec le cadre référent de ses actions.

Emmanuel CHABANNES a souhaité que le budget 2014 soit préparé dès septembre, avec le secteur Développement. Frank BIGNET précise que cela ne sera possible qu'à l'issue du Comité Directeur d'octobre, qui validera les projets 2013-2017 de ce secteur.

3.3. Créances

Les membres du BDF souhaitent que des dispositions soient prises afin de mieux encadrer le suivi des sommes dues à la F.F.TRI.. Au regard des difficultés persistantes avec des organisateurs, avec certaines Ligues, il est souhaité que soit revu le process de recouvrement.

3.4. Point Fiscal

Ce point concerne deux dossiers sur lesquels la fédération a obtenu gain de cause, après un travail important de Bernard SAINT-JEAN, Guillaume FRITSCH et Odile NJOUANDJA, souligné par Emmanuel CHABANNES.

Contrôle fiscal 2004/2005 : Emmanuel CHABANNES donne lecture de l'extrait de la décision de la Cour d'Appel de Versailles : « La F.F.TRI. est déchargée des rappels de TVA mis à sa charge au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2005, à hauteur d'un montant de 10 375 € en droits, ainsi que les intérêts correspondants ». Et la fédération sera indemnisée à hauteur de 1 500 € pour les frais de justice.

Remboursement d'un crédit de TVA : Suite à la requête déposée par la F.F.TRI. auprès du Tribunal Administratif de Montreuil, la Direction Générale des Finances a adressé un mémoire précisant que c'était à tort que le remboursement du crédit de TVA avait été refusé. La F.F.TRI. bénéficiant d'un dégrèvement de 38 471 €, un courrier de désistement de la requête introduite devant le TA de Montreuil a été transmis.

Philippe LESCURE demande qu'un courrier soit rédigé à l'intention du Ministre du Budget avec copie à Madame La Ministre des Sports, faisant part, au travers de ces deux dossiers, du fonctionnement de son administration qui, si elle a le droit de contrôle, se doit aussi d'intervenir de façon raisonnable et raisonnée, ce qui ne fut peut-être pas toujours le cas dans les dossiers fédéraux, ici présentés, consommateurs de beaucoup de temps et d'énergie aussi bien du côté de l'administration fiscale que de la F.F.TRI..

3.5. Société Évènementielle

Du fait de l'avancée du projet de rapprochement avec Triathlète Magazine, il va falloir lancer la procédure pour créer la société Triathlon Evènement. Les projets de statuts, envoyés dernièrement aux membres du Comité Directeur doivent simplement être modifiés au niveau de l'objet de la société évènementielle, précisant qu'elle peut être organisatrice d'évènements, société de conseils, etc. En fait, cela concerne toutes les actions liées à la communication. Le projet de statuts définitifs sera présenté, pour validation, en CDF, afin de voir se concrétiser le projet de la SAS. Cette société intégrera les parts de Triathlète Magazine.

4. VIE SPORTIVE DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE, HAUT NIVEAU, DEVELOPPEMENT

4.1. Vie Sportive

4.1.1. Triathlon de Paris / Point d'évolution 2014

Philippe LESCURE rappelle l'engagement qui a été pris de prévoir un scénario, dès fin juin 2013, concernant l'organisation, ou non, d'un triathlon à Paris en 2014. Bernard SAINT JEAN fait un retour suite à des investigations concernant les 4 projets arrêtés lors du dernier Séminaire du Bureau Directeur :

- Triathlon / natation à Versailles : impossible pour le moment.
- Triathlon / natation à Disney Land et retour sur Paris : Serge CELERIN a été sollicité et réalise le dossier.
- Triathlon / natation à Choisy et retour sur Paris : même scénario, Serge CELERIN a été sollicité et réalise le dossier.
- Duathlon à Paris : le dossier est en cours.

Bernard SAINT-JEAN pense pouvoir obtenir un avis de principe, des autorités, d'ici fin juin. Le Président LESCURE souhaite qu'un BDF soit organisé, début juillet, au cours duquel la décision concernant « Triathlon de Paris 2014 » sera arrêtée.

4.1.2. Triathlon de Nice / Point d'évolution 2014 / Projet Label ITU 2014 – 2016 / Convention avec la Ligue Côte d'Azur / Proposition de mise en place d'une vague féminine à l'occasion du Triathlon de Nice.

Dominique SAGARY fait un point d'étape concernant l'organisation du Triathlon de Nice. Le Comité d'organisation se réunit régulièrement. A noter les labels « Championnats de France Groupe d'Âges » et « Championnats de France individuels Elites » sur cette dernière étape du Grand Prix.

Départ Vague féminine : Un départ en décalage est difficilement envisageable, il est proposé de décaler physiquement la vague féminine. Proposée par la Commission Nationale Féminine, cette orientation vise à communiquer largement sur la pratique féminine, et mettre en valeur les femmes, sur cette épreuve.

La Ligue a été destinataire de la convention, qui devrait être validée prochainement.

La Présidente de Ligue, Elisabeth BARRAUD souhaite une communication spécifique pour le Triathlon de Nice, sur une enveloppe Communication nationale. Pour des raisons budgétaires, ces questions sont actuellement en suspens.

4.1.3. Candidatures Labels Grandes Epreuves 2014

Christophe LEGRAND, Président de la CNGE enregistre actuellement les candidatures pour les labels 2014. Dominique SAGARY fait part de l'impossibilité, dès le Comité Directeur du 22 juin prochain, de présenter un pré-calendrier significatif.

Philippe LESCURE informe les membres du BDF de la réponse écrite du Maire de Sartrouville, suite à un courrier dans lequel il attirait son attention sur d'éventuelles difficultés liées à la partie natation, à l'occasion du Triathlon de Sartrouville. Monsieur le Maire n'est pas inquiet, ses services n'ayant jamais rencontré de difficultés particulières pour l'obtention des autorisations, sur cette épreuve, et ce, depuis de longues années.

4.2. Développement

4.2.1. Point au 30 Mai

Guide de la convention d'objectifs : Frank BIGNET présente le guide de la Convention d'Objectifs qu'il a fait parvenir aux membres du BDF. Dans ce document sont formalisées les relations entre l'Etat et les Fédérations sportives. On voit ainsi où l'aide de l'Etat sera prioritairement portée. On reste sur 4 champs d'actions avec des orientations bien définies mais qui sont dans la logique de ce qui a été annoncé en 2013.

Philippe LESCURE rencontre le Directeur des Sports le 3 juillet, afin de négocier les objectifs et les indicateurs pour la période 2013-2017. Une rencontre en fin d'année permettra d'aborder les aspects financiers.

L'instruction portant sur le Parcours de l'Excellence Sportive a été également publiée, mais la date de retour des dossiers est impossible à respecter, et l'ensemble des DTN, qui rencontrent le Directeur des Sports le 7 juin en feront part.

Dossier Ecole Française de Triathlon (EFT) : ce dossier continue à progresser, et la mallette est en cours de finalisation. Des contacts ont été pris avec le CNFPT afin d'organiser des formations spéciales EFT

au sein des Collectivités Territoriales. La première se déroulera à Gravelines, en 2014. Les premières pierres de collaboration ont déjà été posées avec l'USEP et l'UNSS.

Jean-Michel BUNIET présente aux membres du Bureau Directeur les 3 prototypes de mallettes réalisés par les 3 fournisseurs auxquels des devis ont été demandés. Ce projet sera présenté de façon détaillée au Comité Directeur du 22 juin prochain.

Plan de féminisation : une intervention a été faite lors des Championnats du Monde de Tennis de Table et l'ensemble des plans d'actions portés suit son cours. Actuellement, c'est Carole PEON qui porte ce dossier et Frank BIGNET espère qu'elle pourra intégrer à temps plein la fédération, le 1^{er} septembre prochain.

Paratriathlon : La 1^{ère} Commission mixte nationale se tiendra le 20 juin prochain au siège de la FFH. Participeront à cette réunion : Jean-Michel BUNIET, Frank BIGNET et Cyrille MAZURE.

Dominique FRIZZA et Cyrille MAZURE participeront le 4 juin prochain à la rencontre « Militaires Blessures et Sports » au CREPS de Bourges, en présence de Madame la Ministre des Sports.

Formation : une première réunion a eu lieu, permettant de balayer tous les grands chantiers et notamment les CQP et autres passerelles (Fédération Internationale, Staps, etc.).

Coupe d'Europe Juniors : Frank BIGNET remercie la Ligue du Centre et notamment Vierzon pour l'organisation de cette épreuve internationale. Il note un doublé Femmes et Hommes, côté Français, qu'il espère voir renouvelé.

Equipe de France : le Président LESCURE a rencontré l'Equipe de France mardi dernier. Nous sommes dans une année post olympique et à nouveau l'accent a été mis sur la singularité de l'accompagnement.

Il y a 3 types de sportifs actuellement dans cette équipe :

- Ceux qui devraient quitter l'Equipe de France progressivement.
- Ceux qui ont « réussi » leurs Jeux à Londres et qui, s'ils veulent réussir Rio, doivent pouvoir être opérationnels en 2014, quand le classement olympique reprendra.
- Les jeunes athlètes qui sont dans une période de progression.

4.3.2. Convention UNSS / F.F.TRI.

Frank BIGNET présente la Convention UNSS / F.F.TRI. approuvée par la Commission Nationale Jeunes. Les domaines d'actions sur lesquels elle repose : Organisations et championnats – Formation - Programmes spécifiques – Communication.

Deux modifications sont demandées par le BDF :

- Ajout de l'aquathlon à la liste des disciplines pour lesquelles nous avons obtenu délégation
- Suppression du point 1.7 car :
 - N'importe quelle structure a le droit d'organiser un triathlon, il n'y a pas nécessité de donner une autorisation à l'UNSS
 - Le décret 2012-312 du 5 mars 2012 impose aux organisateurs de demander l'avis de la fédération délégataire, l'avis de la fédération délégataire ne peut pas être favorable par convention

Approuvée par le Bureau Directeur, cette Convention sera proposée pour validation au Comité Directeur de Juin pour être signée à Nice, en septembre prochain.

Frank BIGNET pointe le fait que l'EFT vise essentiellement un public jeunes 6 – 13 ans alors que les objectifs imposés par le Ministère visent les 14 – 20 ans, d'où l'intérêt à travailler et conventionner avec l'UNSS et le Sport Universitaire.

4.3.3. Articles Triathlon - Grossesse

Jean-Michel BUNIET fait part de l'article du Dr MARBLE sur le Triathlon et la grossesse, et précise qu'un article est en cours sur le Triathlon après la grossesse. Ce dernier article devrait comporter une interview de Delphine PELLETIER. Les membres du Bureau Directeur, à la majorité, valident le principe de cet article.

4.3.4. Avenant Convention d'Objectif

Dans le cadre de la Convention d'Objectif, un avenant nous permet de percevoir 50 000 € sur la préparation des Jeux Paralympiques, et 10 000 € suite à l'appel à projet santé. Une prochaine réunion avec la DTN et les

Présidents des Commissions concernées, à savoir « Médicale » et « Santé – Bien être » permettra de travailler sur la réalisation des projets envisagés.

4.3. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

4.3.1. Ligue d'Alsace : demande de mise à disposition du fichier national des licenciés pour effectuer le contrôle des pass compétition à facturer

Pour pouvoir effectuer un contrôle informatique des pass compétitions à facturer sur les épreuves de sa ligue, la ligue d'Alsace sollicite la mise à disposition du fichier national des licenciés. Les données personnelles complètes ne sont pas nécessaires pour effectuer ce contrôle, le BDF valide la mise à disposition d'un fichier contenant les données suivantes :

- Nom
- Prénom
- Club
- N° licence
- Type de licence
- Date de prise de licence

Le BDF rappelle que ce fichier ne doit pas être communiqué à des tiers.

4.3.2. Accès aux épreuves agréées par la F.F.TRI.

La F.F.TRI. est régulièrement destinataire d'email de personnes non licenciées auxquelles l'accès aux épreuves agréées par la F.F.TRI. a été refusé par l'organisateur.

Le BDF rappelle que tout organisateur d'une épreuve agréée par la F.F.TRI. se doit de respecter la réglementation sportive fédérale, laquelle prévoit notamment (page 32) :

« L'accès d'un participant à une épreuve agréée par la F.F.TRI. est subordonné à sa catégorie d'âge et :

- *Soit à la détention d'une licence F.F.TRI. Compétition,*
- *Soit à l'acquisition d'un pass compétition,*
- *Et au règlement du droit d'inscription. »*

Le Président LESCURE rappellera lors du prochain CDF que les règles fédérales s'appliquent sur tout le territoire et qu'il est de la responsabilité des Présidents de Ligue de s'assurer de leur bonne application.

4.3.3. Proposition de réserver la grille de prix des championnats de France individuels aux seuls licenciés de nationalité française.

La Commission Nationale Sportive a transmis la veille une proposition visant à réserver la grille de prix du championnat de France individuel aux seuls licenciés de nationalité française. Dans la mesure où les membres du BDF n'ont pas eu le temps d'étudier cette demande avant les travaux de cette séance, le BDF rejette cette proposition et remercie la CNS de bien vouloir la programmer dans le cadre des travaux de modifications de la Réglementation Sportive de la prochaine saison.

Le Président LESCURE souhaite que le Centre de Droit et d'Economie du Sport soit saisi de cette question, afin que la légalité d'une telle proposition soit vérifiée.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL TÉLÉPHONÉ

Mardi 23 Juillet 2013

18H00 à 19H30

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Bernard SAINT-JEAN, Dominique SAGARY.

Absents excusés Michelle MONSERAT, Patrick SOIN



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. SECRETARIAT GENERAL / ADMINISTRATION GENERALE

1.1. Nouveau système de gestion des licences

Jean-Michel BUNIET indique que le développement du dispositif suit son cours, une nouvelle mise à jour est prévue le lundi 29 juillet. Pierre BIGOT testera le système dans les locaux d'Anewco mardi 30 juillet et une webconférence aura lieu le mercredi 31 juillet entre Anewco et la F.F.TRI..

Des formations sont prévues au siège : mardi 6 août, mardi 13 août, mardi 20 août, mardi 27 août et mardi 3 septembre.

Une formation à distance est également prévue pour les ligues d'Outre-Mer (dates à confirmer). Jean-Michel BUNIET précise qu'il est possible d'élargir ce dispositif à d'autres ligues régionales et d'éviter d'avoir à engager des frais de déplacement et/ou d'hébergement. Les ligues régionales auront donc le choix de participer à la réunion physique (frais de déplacement et d'hébergement à la charge des ligues, frais de restauration méridienne à la charge de la F.F.TRI.) ou à la webconférence. Il semble toutefois préférable, dans la mesure du possible, de privilégier la réunion physique.

1.2. Réunion annuelle des référents développement des ligues régionales

Les divers axes et actions du plan de développement fédéral seront mis en œuvre suite aux validations du Comité Directeur Fédéral. Cette mise en œuvre ne pourra se faire qu'en partenariat et avec l'adhésion des Ligues Régionales. Les modalités de prise en charge financière prévues pour la participation des correspondants de Ligue du secteur développement aux différents séminaires sont les suivantes :

- Pour la réunion annuelle des correspondants de ligue :
 - F.F.TRI. : prise en charge des frais d'hébergement et de restauration
 - Ligue régionale : prise en charge des frais de déplacement
- En cas de mise en place exceptionnelle d'une réunion supplémentaire des correspondants de ligue
 - F.F.TRI. : prise en charge des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration
- Pour toutes réunions des membres de la commission :
 - F.F.TRI. : prise en charge des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration

1.3. Nouveaux locaux

Jean-Michel BUNIET précise que nous avons déjà obtenu deux devis pour la réalisation des travaux et de l'aménagement des nouveaux locaux, un troisième devis sera très prochainement réalisé.

Le choix d'un prestataire pourra être réalisé au plus tard début septembre 2013.

1.4. Assurance

Une réunion avec les représentants du cabinet GOMIS & GARRIGUES a eu lieu au siège fédéral le 26 juin dernier. Les statistiques sinistres nous ont été présentées. Cette 3^{ème} année de contrat est celle où des sinistres, malheureusement très graves, ont eu lieu et qui se trouve donc en fort déséquilibre.

Un avenant sera mis en œuvre pour la rentrée afin que l'assurance Responsabilité Civile des structures privées et des collectivités territoriales, que ces structures ont l'obligation de souscrire pour couvrir toutes

leurs activités, soit celle qui intervienne sur les sinistres mettant en cause la responsabilité Civile sur les épreuves que ces structures organisent.

Le contrat arrivant à son terme l'an prochain (octobre 2014), un nouvel appel d'offre assurance sera lancé début 2014.

2. MARKETING

Frank GASQUET présente une rapide synthèse de l'activité du secteur :

- Un contrat de partenariat avec la Fondation ARC devrait être signé prochainement
- Le portail « FRANCE TRIATHLON » est prêt et sera lancé en septembre
- La maquette de la licence 2014 est en cours de finalisation
- La mise en place d'une e-boutique est envisagée

3. VIE SPORTIVE

3.1. Perspectives Paris 2014

Bernard SAINT-JEAN fait part des avancées positives sur ce dossier avec le Château de Versailles, la ville de Versailles et le club de Versailles. Nous sommes dans l'attente de courriers officiels validant la possibilité d'accueil de notre opération 2014 dans la configuration « Versailles/Paris ».

Le Président rappelle qu'il faut également déposer le dossier « duathlon / bike & run » et que le BDF de septembre arrêtera la position définitive pour l'édition 2014.

3.2. Perspectives Cannes

A ce jour, aucune réponse n'a été apportée aux demandes officielles de la F.F.TRI.. Une relance sera effectuée.

3.3. Suivi médical

Dominique FRIZZA a effectué un point complet avec le Dr François LHUISSIER sur l'avancée et le taux de réalisation du « suivi médical » concernant les clubs de D1 ainsi que les athlètes inscrits sur listes ministérielles.

3.4. Epreuves internationales

Dominique FRIZZA fait connaître aux membres du BDF les difficultés rencontrées pour faire appliquer le cahier des charges ITU/ETU sur le championnat d'Europe Longue Distance organisé à VICHY le 1^{er} septembre prochain. Ces difficultés seront relayées à nos interlocuteurs de l'ETU.

3.5. Règle du doublé-éliminé

Jean-Michel BUNIET a assisté à Angers l'étape de D2 de Triathlon et à la 1/2 finale de D3. Pour des raisons de meilleure lisibilité et de crédibilité, il suggère à la Commission Nationale Sportive et à la Commission Nationale des Grandes Epreuves d'examiner la règle du « doublé-éliminé » pour les féminines et peut être pour celles-ci d'arrêter les athlètes qui ont plus d'un tour de retard sur le circuit vélo.

4. AIDE A LA PROFESSIONNALISATION DES LIGUES

Cédric GOSSE informe les membres du BDF de la constitution d'un groupe de travail avec quelques Président(e)s de ligue pour faire évoluer l'accord cadre d'aide à la professionnalisation des ligues.

5. VISUEL OPERATION FEMININE

Le projet de visuel et de slogan est proposé au BDF. Après suppression des logos du ministère et de la F.F.TRI. qui dénaturent un peu le visuel proposé, le visuel est validé à la majorité des membres du BDF.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL
Siège Fédéral
Vendredi 20 septembre 2013 - 14H00 à 20H00
Samedi 21 septembre 2013 - 8H30 à 12H15

Présents

Frank BIGNET (vendredi), Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Dominique SAGARY, Patrick SOIN, Stéphane ZIMMER (samedi).



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

GESTION FÉDÉRALE

1. Administration générale, Secrétariat général

1.1. Siège fédéral, nouveaux locaux

- **Travaux** : trois sociétés ont proposé un plan d'aménagement et le devis correspondant aux travaux à réaliser. Le choix du prestataire sera réalisé lors du Comité Directeur physique du 26 octobre prochain
- **Calendrier** : la validation du prestataire étant prévue le 26 octobre prochain, il est difficile d'envisager le déménagement avant le mois de février ou de mars 2014. Si les travaux sont suffisamment avancés, une visite et une inauguration pourraient être programmées lors du Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues en janvier 2014.

1.2. Siège fédéral actuel : vente, location – état des lieux

Le Président, le Trésorier et le Secrétaire ont rencontré ce jour les dirigeants de la société voisine au sujet de la vente de nos locaux. Une proposition pourrait être formulée dans les prochaines semaines. Les membres du Comité Directeur fédéral seront informés de l'évolution de ce projet de vente.

1.3. Point personnel fédéral, évolution, emploi d'avenir, perspectives

Philippe LESCURE note que de nombreuses difficultés persistent dans les réponses du personnel, aux besoins quotidiens en termes de qualité de travail et d'organisation, ce qui est partagé par l'ensemble des membres du Bureau Directeur. Philippe LESCURE souhaite qu'un point téléphoné (Président, Directeurs, Secrétaire, Secrétaire Adjointe) soit organisé très prochainement pour étudier des solutions qu'il demande aux élus de proposer, afin que la situation puisse évoluer rapidement.

Emplois Avenir : Afin de bénéficier d'une aide éventuelle du CNOSEF et avoir l'appui du Ministère sur une prise en charge d'un salaire (total ou partiel) de coordonnateur des « Emplois Avenir », Frank BIGNET rappelle qu'il faut avoir signé la Convention, ce qui n'a pas encore été réalisé par la fédération. Un tel engagement suppose la mise en place d'une veille sur les « Emplois Avenir » recrutés par toutes les structures fédérales. Envisageable au niveau des Ligues et des Comités Départementaux, Frank BIGNET pense que ce sera beaucoup plus compliqué au niveau des Clubs. Une réflexion est toujours en cours.

Cédric GOSSE rappelle que des aides peuvent être aussi mobilisées au niveau de la Région Ile de France, concernant des emplois, et pas uniquement au niveau des « Emplois Avenir ». Frank BIGNET se renseigne pour savoir si les dispositifs (emplois d'avenir – emplois tremplin ile de France) sont juxtaposables.

1.4. Organisation CDF 2^{ème} semestre : ordre du jour, calendrier 2014, organisation AGF Février 2014

1.4.1. Comité Directeur du 26 octobre 2013

Patrick SOIN présente l'organisation du Comité Directeur du 26 octobre prochain. L'hébergement est prévu à l'Hôtel IBIS GENTILLY le vendredi 25 octobre au soir, et le dîner dans un restaurant, à proximité du Palais des Sports de la Porte de Versailles. Le samedi, la réunion et le repas du midi se dérouleront dans les locaux du CNOSEF.

Le projet d'ordre du jour de cette réunion sera envoyé pour avis et par mail aux membres du BDF, avant d'être finalisé, puis validé.

1.4.2. Actualisation calendrier des réunions à venir

2013 / 2014	Bureau Directeur	Comité Directeur	Lieu	Horaire	Autres réunions
Mercredi 2 octobre		téléphoné		18H30 à 20H30	
Mercredi 16 Octobre		téléphoné		18H à 21H	RGF
Vendredi 25 Octobre	physique		Paris	Après-midi	
Samedi 26 Octobre		physique	Paris	Journée	
Samedi 23 Novembre			Marseille	Journée	Séminaire Président(e)s Ligues
Dimanche 24 Novembre			Marseille	Matin	
Vendredi 6 Décembre	physique		Paris	Après-midi	
Samedi 7 Décembre	physique		Paris	Matin	
Vendredi 10 Janvier	physique		Paris	Après-midi	
Samedi 11 Janvier		physique	Paris	Journée	
Samedi 1 ^{er} Février			Quiberon	Journée	Assemblée Générale Fédérale
Dimanche 2 Février			Quiberon	Matin	Comité Directeur ouvert aux Ligues

1.4.3. Assemblée Générale Fédérale 2014

Prévue à Quiberon, et organisée par la Ligue Régionale de Bretagne, la prochaine Assemblée Générale Fédérale prévue le 1^{er} février 2014, sera accueillie à l'Hôtel SOFITEL, dans les conditions habituelles d'organisation, et notamment dans le respect du budget fédéral alloué à cette instance.

1.4.4. Colloque de la Direction Technique Nationale

Le Colloque de la DTN, ouvert aux Conseillers Techniques de Ligues se déroulera à Marseille, du Lundi 25 au Jeudi 28 novembre 2013, et Jean-Michel BUNIET, Cédric GOSSE, Dominique FRIZZA et Dominique SAGARY se rapprocheront de Frank BIGNET afin de programmer leur participation à certains travaux.

1.5. Demande de la révision d'une « sanction de radiation à vie » prononcée par la Commission Nationale Disciplinaire d'Appel en 2006

7 ans après la notification d'une radiation à vie prononcée par la Commission Nationale Disciplinaire d'Appel, la personne concernée a sollicité le Président pour que cette sanction illimitée dans le temps puisse être levée.

Dans la mesure où seule l'instance qui a prononcé cette sanction peut éventuellement revenir sur cette décision, les membres du BDF sont favorables à une saisine de la Commission Nationale Disciplinaire d'Appel qui devra se prononcer, au regard du dossier et des éléments complémentaires que la personne intéressée apportera, soit sur le maintien de la sanction, soit sur une abrogation de la sanction.

1.6. Les Ententes de Clubs

Dominique FRIZZA fait savoir que les travaux sur les « ententes de clubs » reprendront très rapidement en tenant compte des remarques formulées lors du dernier séminaire des Président(e)s de Ligue. Une présentation pourra être programmée à l'occasion du Comité Directeur du mois de juin 2014.

2. Trésorerie

2.1. Point au 30 Août 2013, perspectives, résultats, exercice en cours

Philippe LESCURE et Frank BIGNET rencontrent le Directeur des Sports dès le début du mois de décembre, afin d'évoquer le montant de la Convention d'Objectif et la Convention Cadre, et connaître au plus vite la contribution ministérielle, pour 2014.

Dans le cadre de la construction budgétaire, Emmanuel CHABANNES fera parvenir un courrier aux responsables de Commissions afin qu'ils et elles fassent part de leur désidératas en termes de budget prévisionnel concernant leur instance, et ce au plus tard le 15 octobre prochain. L'objectif est d'aborder le budget prévisionnel en lien avec les orientations et les choix politiques fédéraux, et non pas uniquement dans un souci de simple équilibre budgétaire.

Emmanuel CHABANNES et Bernard SAINT-JEAN présentent sur écran le suivi budgétaire au 30 août 2013, aux membres du Bureau Directeur, et commentent les différents postes.

2.2. Société « Triathlon Evènements »

Emmanuel CHABANNES précise que la Société a bien été créée et les Statuts signés, suite à la validation du projet au Comité Directeur de juin dernier. Philippe LESCURE souhaite qu'une réunion soit organisée rapidement, afin de clarifier quels seront les élus et les Personnels fédéraux concernés par l'activité de cette Société. Emmanuel CHABANNES présentera une proposition d'organigramme de la Société et son fonctionnement, tant organisationnel que fonctionnel, lors d'un prochain Bureau Directeur, puis au Comité Directeur.

3. Communication et Marketing

3.1. Perspectives marketing 2013 et prévisionnel 2014

Philippe LESCURE demande que soient présentés à la prochaine réunion les bilans marketing 2012 et 2013 ainsi que des projections chiffrées pour 2014. Les membres du Bureau Directeur sont inquiets par l'absence d'ouvertures en termes de nouveaux partenaires importants. Le Président rappelle qu'il a demandé à maintes reprises que des propositions de nouvelles pistes de travail soient dégagées par ce secteur, notamment en externalisant certaines prestations, mais aucune proposition concrète n'a été faite, et tous les membres du Bureau Directeur le déplorent vivement.

3.2. Partenariat ARC : mise en œuvre

Frank GASQUET présente un projet de partenariat, émanant de l'ARC, concernant l'organisation d'un événement de collecte Triathlon à Paris. Les exigences sont énormes en termes de montant de collecte que chaque athlète devrait réunir pour participer à la compétition, faute de quoi il ne pourrait s'engager. A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur ne souhaitent pas donner suite à cette piste de partenariat.

3.3. Proposition de prospection externalisée

Paul Farel COUCHE a pris des contacts avec des structures qui font de la prospection et des devis seront présentés aux membres du Bureau Directeur, lors d'une prochaine réunion.

3.4. Evolution newsletter 2014 (au 1^{er} janvier) et communication, site Internet

Frank GASQUET fait part de l'évolution de la présentation de la Newsletter fédérale, à compter du 1^{er} janvier 2014. La maquette va changer, des rubriques spécifiques seront proposées et elle sera beaucoup plus courte. Le secteur communication souhaite aussi pouvoir prendre en compte, et faire du lien avec les éventuelles Newsletters des Ligues.

3.5. Nice 2013

Dominique SAGARY présente un point d'étape concernant le Triathlon de Nice qui se déroulera le 29 septembre prochain. L'organisation du site est presque identique à l'an passé, avec un léger déplacement du parc exposants. Il est à noter que Carole PEON, en charge du dossier « Triathlon Féminin » fédéral, est particulièrement active dans ce projet, et qu'une vague spécifique pour les femmes est prévue.

3.6. Paris 2014 : décision organisation

Il est proposé de déposer un dossier pour l'organisation du Triathlon de Paris en 2014, sur le premier week-end de juillet (Epreuve Open uniquement). Le site internet ouvrira le 1^{er} novembre. Les coûts d'inscription et l'orientation de ce Triathlon seront abordés lors du Comité Directeur Fédéral téléphoné du 2 octobre prochain.

4. Développement

4.1. EFT – Projet de Coûts

Jean-Michel BUNIET présente un nouveau point d'étape concernant le projet Ecole Française de Triathlon.

Les coûts

Les membres du Bureau Directeur, à la majorité, proposent de revendre la mallette à un prix unique de 95 € et de soumettre cette orientation pour validation au Comité Directeur téléphoné du 2 octobre prochain.

La Communication

A compter de J-100, mise en œuvre d'une communication ciblée vers les éducateurs, les Clubs, les CTL et les Ligues Régionales.

Communication au séminaire des Présidents de Ligue, au Colloque des CTL.

A compter de J-10, une large communication ciblera les publics de notre discipline, et plus largement tous les publics, dans les mois suivants, notamment par le biais de la presse « Jeunes », ou d'autres presses spécialisées.

Pour rappel, les premières mallettes devraient être remises aux Président (e)s de Ligues Régionales lors de l'Assemblée Générale Fédérale qui se déroulera à Quiberon, le 1^{er} février 2014.

✚ La Formation

Mise en place de modules complémentaires au BF5, dispensés par les CTL, pouvant être payants. L'objectif est de répondre aux besoins de connaissance de nos initiateurs, de proposer une éventuelle source de financement aux Ligues et de partager des actions fédérales de développement.

Les Ligues et les Clubs seront prochainement informés de la mise en place d'une formation vers les CTL, sur les 2 premiers modules, d'une demi-journée (Jeunes et EFT) lors du colloque de la DTN, fin novembre à Marseille.

✚ USEP – UNSS - CNFPT

- **USEP** : Une rencontre est prévue au siège fédéral, le 24 septembre prochain, avec Monsieur SAUTREAU, et permettra d'envisager le cadre d'une convention entre l'USEP et la F.F.TRI., incluant l'EFT, qui pourrait être signée le 1^{er} février, lors de l'AG fédérale, à Quiberon.

La question de la valorisation d'un partenaire privé sur la mallette EFT, la possibilité pour les Ligues et les Clubs de s'adresser directement aux établissements scolaires, la production d'une plaquette « Du triathlon à l'école – de l'école au triathlon » sont autant de points qui seront aussi abordés lors de ce RDV.

- **UNSS** : Les 27 et 28 septembre 2014 à Chartres, l'UNSS formera des référents d'académie sur le thème des sports enchaînés. Il est prévu d'offrir la mallette à ces référents, en charge de diffuser cette formation dans les académies.
- **CNFPT** : Une première formation d'ETAPS est programmée à Gravelines, du 15 au 18 septembre 2014, afin de former les éducateurs territoriaux à l'appropriation de la mallette EFT.

4.2. UNSS

La convention liant la F.F.TRI. à l'UNSS sera signée lors du Triathlon de Nice, le 29 septembre prochain.

4.3. Développement Durable – Présentation du guide des organisateurs

Stéphane ZIMMER, DTN Adjoint, présente aux membres du Bureau Directeur le « Guide – Développement Durable », dont l'objectif est d'aider les clubs, ligues et comités à faciliter la prise en compte de la dimension développement durable dans l'organisation des manifestations inscrites au calendrier fédéral. C'est une approche méthodologique. Il s'inscrit dans un mouvement d'amélioration des compétences des organisations sportives et peut, à ce titre être utilisé, diffusé, amélioré librement dans l'esprit des « Licences Créative Common » (ensemble de licences régissant les conditions de réutilisation et/ou de distribution d'œuvres).

Ce guide est disponible sur internet. Il est interactif, on peut y naviguer aisément.

Nous retrouvons dans ce Guide les éditoriaux de Madame Valérie FOURNEYRON – Ministre ; Monsieur Denis MASSEGLIA - Président du CNOSF ; Monsieur Philippe LESCURE – Président de la F.F.TRI., tous trois étant particulièrement attachés et sensibles à la démarche Développement Durable.

5. Direction Technique Nationale

5.1. Premier bilan DTN saison 2013

Ce point sera traité lors du prochain Comité Directeur physique, le 26 octobre.

5.2. Parcours de l'Excellence Sportive

Frank BIGNET présente et commente un document power point, diffusé sur écran aux membres du Bureau Directeur, « PES 2013-2017 »

Frank BIGNET introduit cette présentation en reprenant la citation de Alvin TOFFLER (Sociologue, né en 1928 aux USA) « Si vous n'avez pas de stratégie, vous finirez par faire partie de la stratégie de quelqu'un d'autre », et illustre ainsi l'importance, pour la Direction Technique Nationale de construire une stratégie d'Olympiade.

Frank BIGNET rappelle que l'excellence sportive s'adresse à un nombre de triathlètes restreint. Les outils d'évaluation mis en place depuis 8 ans permettent aujourd'hui de mieux connaître l'évolution du triathlon de haut niveau, et ainsi les probables places de finalistes, de podiums.

Ainsi, la réussite (à l'instar des Anglais), c'est l'excellence sans compromis, avec l'évolution permanente du niveau sportif d'Excellence, et un comportement sportif d'Excellence avec une attitude et une quête permanente afin de progresser, de s'améliorer.

Frank BIGNET pense indispensable, pour une fédération, de communiquer sur sa capacité à rapporter des médailles. Il rappelle l'objectif validé lors du Bureau Directeur de décembre 2012, à savoir d'obtenir des médailles sur les compétitions de référence, et notamment :

- À J-1049 : RIO en 2016

Standard Courte Distance (M) et S pour le Paratriathlon / Triathlon Longue Distance (L) / Duathlon Standard Courte Distance (M).

L'instruction DS/DSA1/200 du 17 mai 2013 présente la procédure d'élaboration du Parcours de l'Excellence Sportive (P.E.S.) pour la période 2013-2017 et prévoit les structures du P.E.S. suivantes :

- Les Pôles France : Sportifs de haut niveau en liste Elite, Senior ou Jeune
- Les Pôles Espoirs : Majoritairement des sportifs inscrits sur liste Espoirs
- Les structures associées : Exclusivement des sportifs inscrits sur liste Elite

Le P.E.S. de la F.F.TRI. se positionne sur deux niveaux et identifie les acteurs disposant d'une reconnaissance ministérielle ou d'une reconnaissance fédérale.

Le Parcours de l'Excellence Sportive à ce jour

CREPS, Pôle France ou Structures associées : projet pour la F.F.TRI. de signer une Convention Tripartite avec les CREPS, favorisant ainsi la conduite du projet du sportif et continuant de bénéficier du soutien de l'Etat au travers de ses établissements nationaux.

Les Listes Haut Niveau (Elite, Senior, Jeune) et Espoirs

- Respect de l'orientation du ministère de diminuer le nombre de S.H.N.
- Des critères rénovés, tenant compte de l'évolution du système de compétition international.
- Des quotas maintenus mais incluant les athlètes du Paratriathlon (discussion en cours avec le Ministère).

Procédure concernant l'arrêté des listes de Haut Niveau (et Espoirs) :

Les critères Elite sont établis par la commission « sport de haut niveau » du Conseil National du Sport
Les critères Senior, Jeune et Espoirs sont établis par la F.F.TRI. et validés par la commission « sport de haut niveau » du Conseil National du Sport

Frank BIGNET rappelle que l'accompagnement des Sportifs consiste notamment à **organiser les compétences autour du sportif et de son environnement** :

- ✓ Utilisation d'outils d'entraînement (capteurs de puissance, variabilité de la fréquence cardiaque...)
- ✓ Outils psycho-comportementaux
- ✓ Suivi socio-professionnel pour permettre aux S.H.N. de performer au plus haut niveau et de préparer durablement leur transition professionnelle
- ✓ Renforcer la recherche et l'innovation :
 - Base de données des résultats internationaux (Alphadir)
 - Développement un outil de mesure embarqué (« GPS » amélioré)
 - Evaluations physiologiques, mécaniques des S.H.N.

6. Affaires Internationales

6.1. Convention en cours, congrès ITU, anniversaire 2014 de la fondation ITU Avignon

Dominique FRIZZA revient sur le déroulement du Congrès ITU, où la France était représentée par Dominique FRIZZA, Denis JAEGER, Bernard SAINT-JEAN, Philippe FATTORI. Il est rappelé l'absence du Président LESCURE, pour raison de santé.

Le siège de l'ITU est transféré de Vancouver à Lausanne.

L'anniversaire de la fondation de l'ITU à Avignon, grand moment d'histoire de notre sport, a été abordé (ITU en Avignon). Il convient d'organiser cette commémoration partagée entre l'ITU et la F.F.TRI., notamment dans une répartition financière équilibrée. L'ITU prévoit de tenir un Bureau exécutif à Avignon, à cette période.

À la question de Bernard SAINT-JEAN, de fêter en parallèle, l'anniversaire de la création de la F.F.TRI. (25 ans), les membres du Bureau Directeur sont favorables. À l'unanimité, ils souhaitent valoriser ces temps de commémoration et communiquer largement, d'autant qu'ils s'inscrivent dans une dimension internationale.

L'idée de rassembler les Fédérations francophones est peut-être à envisager.

Ce dossier sera suivi par Dominique FRIZZA, Frank GASQUET et Bernard SAINT-JEAN.

6.2. Championnat d'Europe Longue Distance / Vichy

Suite à un certain nombre de difficultés relationnelles avec l'organisateur et à un certain nombre d'imprécisions au niveau de l'ETU, Dominique SAGARY souhaite qu'une convention soit signée avec les organisateurs d'épreuves internationales. Un projet de convention sera présenté au prochain BDF.

Il est également question de savoir quelles sont les conditions à remplir pour pouvoir participer aux épreuves internationales en tant que GROUPE d'AGES. Il est proposé d'inscrire dans le projet de Réglementation Sportive que les personnes licenciées au sein d'une fédération étrangère affiliée à l'ITU, et non titulaires d'une licence F.F.TRI. compétition, ne peuvent participer aux épreuves internationales GROUPE D'AGES au titre de la F.F.TRI..

7. Appels des décisions de la Commission Nationale Sportive

7.1. Appel du club de DIJON

En application de la Réglementation Générale Sportive, la Commission Nationale Sportive a sanctionné le club de DIJON d'une pénalité financière de 150 € en raison de l'absence du port de la tenue club sur le podium du championnat de France de Triathlon distance L (CALVI) par l'un de ses licenciés, Monsieur Gilles REBOUL.

Considérant que la Réglementation Générale Sportive s'impose à tous les clubs affiliés à la F.F.TRI. et à tous les licenciés F.F.TRI., considérant qu'il appartient au club d'effectuer auprès de ses licenciés tous les rappels relatifs à la Réglementation Générale Sportive qu'il juge utile, le Bureau Directeur Fédéral décide le maintien de la pénalité financière de 150 €.

7.2. Appel du Mulhouse Olympique Triathlon concernant sa pénalité relative au retard d'inscription sur les Sables d'Olonne

En application de la Réglementation Générale Sportive, la Commission Nationale Sportive a sanctionné le MULHOUSE OLYMPIQUE TRIATHLON d'une pénalité financière de 150 € en raison de l'inscription tardive de son équipe à l'étape des Sables d'Olonne (Championnat de France des Clubs de Division 1 de Triathlon).

Conformément au point 9.7.2. de la Réglementation Sportive, « (...) Les clubs sont tenus de fournir à la F.F.TRI., par l'intermédiaire d'un formulaire électronique transmis par cette dernière, la liste des athlètes composant leur équipe au plus tard six jours avant la date de la première course de l'étape. En cas de retard, une pénalité de 150 € sera systématiquement appliquée, la pénalité sera reversée à l'organisation. (...) »

Considérant que la première course de l'étape des Sables d'Olonne a eu lieu le 9 juin 2013, les clubs étaient tenus de renseigner la composition de leurs équipes au plus tard le 3 juin 2013, considérant que le formulaire informatique enregistre automatiquement la date de transmission des informations, considérant que le MULHOUSE OLYMPIQUE TRIATHLON a transmis la composition de son équipe moins de six jours avant la date de la première course de l'étape (le 05 juin 2013 à 13h30), le Bureau Directeur Fédéral décide le maintien de la pénalité financière de 150 €.

7.3. Appel du CRV LYON TRIATHLON

En application de la Réglementation Générale Sportive, la Commission Nationale Sportive a sanctionné le CRV LYON d'une pénalité financière de 150 € en raison de l'absence du port de la tenue club à l'occasion du championnat de France de Triathlon distance L (CALVI) par deux de ses licenciés, Messieurs Arnaud DROUIN et Frédéric GARCIA.

Considérant que la Réglementation Générale Sportive s'impose à tous les clubs affiliés à la F.F.TRI. et à tous les licenciés F.F.TRI., considérant qu'il appartient au club d'effectuer auprès de ses licenciés tous les rappels

relatifs à la Réglementation Générale Sportive qu'il juge utile, le Bureau Directeur Fédéral décide le maintien de la pénalité financière de 150 €.

PROJETS ET PROPOSITIONS À PRÉSENTER AU CDF D'OCTOBRE ET AU SÉMINAIRE DES PRÉSIDENT(E)S DE LIGUES 2013

1. Administration générale, Secrétariat général

1.1. Logiciel informatique : premier bilan, fonctionnement, perspectives d'évolution d'Espace TRI 2.0.

Le jour du lancement du nouveau logiciel, quelques bugs informatiques ont été détectés, mais ont été rapidement maîtrisés. Les retours sont assez positifs, notamment du fait d'un gros travail effectué par Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Patrick SOIN, Guillaume FRITSCH, et le prestataire ANEWCO qui traitent très rapidement les problématiques soulevées.

Les Ligues Régionales ont été formées, soit physiquement, soit par téléphone, y compris les Ligues d'Outremer. A noter la formation, de nuit, de la Ligue de Nouvelle Calédonie.

A ce jour, plus de 4 000 licences sont renouvelées (au 21 septembre) et plus de la moitié des clubs sont réaffiliés.

Les travaux continuent, notamment avec la mise en place du calendrier de gestion des épreuves.

Les membres du Bureau Directeur saluent l'implication de Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Patrick SOIN, et Guillaume FRITSCH sur ce projet qui représente un travail énorme. Guillaume FRITSCH tient à associer à ces remerciements la Société ANEWCO pour la qualité de son travail et surtout la disponibilité de tous ses personnels.

1.2. Séminaire Président(e)s de Ligues : préparation, thèmes retenus

Le Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales se déroulera comme prévu à Marseille, sur invitation du Président de la Ligue Provence Alpes, Gérard ORREGIA. L'hébergement est prévu à l'Hôtel Ibis, et des contacts sont pris afin d'envisager les aspects logistiques de ce séminaire.

Le projet d'ordre du jour sera transmis aux membres du BDF, complété et transmis aux Président(e)s de Ligues.

1.3. Convention Ligue régionale : évolutions et propositions 2014

Cédric GOSSE présente et commente une « feuille de route », précisant le projet d'évolution de l'aide à la professionnalisation des Ligues Régionales. Il rappelle le souhait, exprimé par Philippe LESCURE, de renforcer l'emploi dans les Ligues et la constitution d'un corps de CTL.

A ce jour la F.F.TRI. reverse environ 7 500 € aux Ligues pour un équivalent temps plein. Il est envisagé d'accorder 2 500 € supplémentaires à compter de 2014, avec un fléchage de cet apport.

Cet accompagnement en faveur du développement de l'emploi, doit être encadré, tout en respectant l'identité et l'autonomie d'action de chaque Ligue.

Ainsi, même si ce n'est pas lui qui est salarié, l'idée serait de demander à chaque Ligue de confier à un CTL la gestion de l'activité technique de la Ligue, en lien avec la Direction Technique Nationale afin de participer à la construction d'une équipe technique nationale qui œuvrerait au développement général de la F.F.TRI.

Il s'agirait en d'autres termes de maintenir et/ou initier un niveau de connaissance et d'expertise technique (formation initiale et continue du corps des CTL) le plus élevé possible **pour consolider la position des ligues en leur qualité de structure ressource** auprès de leurs clubs et comités départementaux (**pérenniser et renforcer l'autonomie d'action régionale**). Dans un souci de cohérence, cette démarche demanderait de définir collégialement un tronc commun minimum de missions dévolues aux CTL ce qui s'accompagnerait du renforcement de la formation initiale et continue du corps des CTL.

Au niveau du Territoire, le CTL serait garant de l'harmonisation du projet de la Ligue avec le Projet fédéral. La convention pourrait intégrer certaines exigences (à définir en fonction des territoires), sur des thèmes

clés du développement fédéral, et demander par exemple que des référents soient identifiés (Féminines, Développement Durables, etc.).

Cédric GOSSE souhaite constituer un groupe de travail, auquel des Président(e)s de ligues pourraient être associé(e)s afin de suivre cette évolution importante, au sein des Ligues Régionales.

Jean-Michel BUNIET, en complément à ce projet autour de la professionnalisation des Ligues, présente un document dans lequel il introduit les notions de « Ligue conventionnée » / « Ligue non conventionnée », et le reversement de certaines aides supplémentaires, au regard de la participation d'un référent Ligue à certains travaux (Séminaire, DD, Triathlon féminin...), ou la mise en œuvre de certaines actions.

1.4. Projet semaine fédérale de triathlon et disciplines enchaînées

Rappelant que l'organisation d'une semaine fédérale était exprimée dans le projet de mandat de cette olympiade, Philippe LESCURE propose de valider cette orientation, et les membres du Bureau Directeur y sont favorables à l'unanimité.

Ainsi, contact sera pris avec l'organisateur d'Embrun qui a déjà une action dans ce sens (autour de l'Embrunman, en août) et avec lequel la F.F.TRI. pourrait alors conventionner pour mettre en œuvre, à Embrun, « la semaine fédérale de triathlon et disciplines enchaînées ». Rencontrée par le Président LESCURE, Madame le Maire d'Embrun y est très favorable. Dominique SAGARY présente une ébauche d'organisation, avec des épreuves sur une semaine. Ce projet, après rencontre et accord de Gérald IACONO sera présenté à une prochaine réunion de Comité Directeur, pour validation.

1.5. Groupe de travail : réforme de la gouvernance fédérale, travaux en cours, perspectives et calendrier

La constitution du groupe de travail, dirigé par Patrick SOIN, est en cours de finalisation et une première réunion pourrait être programmée dans les semaines à venir. Attache sera prise avec le CNOSF très avancé déjà sur ce dossier.

2. Commission Nationale des Grandes Épreuves

2.1. Calendrier prévisionnel CNGE 2014

Dominique SAGARY présente, sur écran, un tableau prévisionnel des Grandes Epreuves 2014, au regard des différentes rencontres et contacts déjà pris avec les organisateurs potentiels. De nombreux rendez-vous sont déjà arrêtés et le projet de calendrier des Grandes Epreuves sera présenté, pour validation, lors du prochain Comité Directeur.

3. Affaires Internationales

3.1. Projet Groupes d'Âges 2014

Dominique FRIZZA présente un point d'étape des travaux du groupe qu'il mène sur ce projet Groupes d'Âges. Une prochaine réunion est prévue le 29 septembre, et les épreuves ciblées pour participation des athlètes en groupes d'âges concernés seront arrêtées (Championnat du Monde de Duathlon, par exemple). Dominique FRIZZA se rapprochera des Ligues Régionales afin qu'elles listent les épreuves régionales qualificatives. Des contacts seront pris avec de nouveaux voyageurs, au regard de la non satisfaction des athlètes devant les prestations proposées par le voyageur retenu sur le déplacement à Londres. Des contacts seront pris avec d'anciens athlètes de haut niveau, pouvant accompagner ces déplacements.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL
Paris - Ibis Gentilly
Vendredi 25 Octobre 2013 - 10H00 à 18H00

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Dominique SAGARY, Patrick SOIN



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Administration générale, Secrétariat général

1.1. Point licences et nouveau logiciel

Patrick SOIN fait un point d'étape concernant le nombre de licenciés, et de clubs au 23 octobre 2013, en comparaison au même point au 31 octobre 2012 : nous enregistrons une augmentation de 11,1 % de licenciés sur la saison, avec 41 738 licenciés et 696 Clubs (contre 688 clubs au 31 octobre 2012). A ce jour, 7 719 licences sont enregistrées à partir du nouveau logiciel, pour la nouvelle saison.

Patrick SOIN revient sur la mise en place du nouvel outil de saisie : « Hot Line Espace tri 2.0 », et notamment sur les principaux problèmes rencontrés, et la façon dont ils ont été traités. Pour information, 3 765 personnes (soit environ 15% des licenciés) ont rencontré des difficultés en saisissant leur licence, et ont demandé à être aidés par mail. Les principaux problèmes :

- Identifiants (85%) : Mauvaise adresse mail - Oubli du mot de passe - Mail arrivé dans les spams
- Affichage (8%) : Utilisation de navigateurs obsolètes
- Erreur de saisie (7%) : Nom, date de naissance, type de licence....

Il a été répondu à chaque email, en général en moins de 24h. Certains licenciés ont été contactés par téléphone lorsque cela s'avérait nécessaire.

Un point détaillé sera proposé au Comité Directeur suivant cette réunion, et Jean-Michel BUNIET présentera le module « Organisateur » à venir et les possibilités d'évolution.

Même si l'utilisation de ce nouveau dispositif de saisie peut paraître complexe, dans un premier temps, cela est dû essentiellement à la nouveauté du produit et au temps d'adaptation nécessaire, comme dans tout phénomène de changement. Aussi, il faut rassurer et rappeler que cette nécessaire évolution a été pensée avant tout dans un souci de performance pour toutes les instances fédérales, et notamment les Ligues qui auront moins d'opération de saisie à réaliser, et de fiabilisation des données.

Dans le cadre du partenariat signé avec la FONDATION ARC, il est question d'intégrer potentiellement pour les saisons 2015 et 2016, une contribution optionnelle au profil de la FONDATION ARC dans le cadre de la demande de licence de chaque adhérent. Compte tenu du retard pris sur la livraison du module organisateur et des déports déjà réalisés sur la saison suivante, le BDF précise que ce type de module ne pourra pas être développé et qu'une réflexion sur la mise en place d'un lien renvoyant vers le site de la FONDATION ARC devra être menée.

1.2. Siège fédéral : projet d'aménagement

Les plans d'aménagement du nouveau siège fédéral ont été envoyés aux membres du Comité Directeur, comme cela a été acté lors du dernier CD téléphoné. Un point détaillé sera présenté au Comité Directeur suivant cette réunion.

1.3. Personnel fédéral

Patrick SOIN présente les orientations du projet de management des ressources humaines fédérales. Sur proposition de Philippe LESCURE, les membres du Bureau Directeur sont favorables, avant toute réorientation managériale, de procéder à la réalisation d'un diagnostic structurel, organisationnel et du personnel en place. Réalisé par une entreprise externe, cet audit pourrait associer les cadres de la DTN,

travaillant de façon quotidienne au plus près du personnel fédéral. Des contacts seront pris avec des entreprises, des devis demandés, et le Bureau Directeur sera tenu informé de l'évolution de ce dossier, qu'il serait intéressant de finaliser pour le début 2014.

1.4. Convention emplois d'avenir

Frank BIGNET présente un point d'étape sur la « Convention Cadre entre l'Etat et les fédérations », concernant les emplois d'avenir, qui est en cours de validation technique avec le MSJEPVA.

Il rappelle les engagements réciproques dans le cadre de cette convention :

- Volume → objectifs partagés CO (20 en 2017)
- Accompagnement des CTS sur le dispositif (cf. circulaires de janvier et juillet 2013)
- Définition des métiers et cohérence avec les parcours de formations professionnelles
- Stratégie de compétences et de qualifications à obtenir pour pérennisation des emplois
- Mobilisation des tuteurs.

Emplois pouvant être ainsi recrutés, au niveau de la F.F.TRI. :

➤ **Coordonnateur :**

- Sur la base du dispositif CNDS de consolidation des Emplois Sportifs Qualifiés soit une aide fixe de 12 000 € par an pendant 4 ans.
- Collaboration avec le CNAR sur le profil et la lettre de mission.
- Lettre de confirmation quant à l'intérêt du recrutement d'un coordonnateur du dispositif EA dans le cadre de la politique générale fédérale de professionnalisation.
- Commission emploi du CNDS le 5 novembre 2013 et CA du CNDS le 19 novembre 2013.

➤ **Deux emplois d'avenir au niveau du Siège fédéral :**

- Le coût de ces 2 emplois, pour la fédération, serait de l'ordre de 32 000 € par an.
- Les profils de ces emplois seront orientés « Assistance Administrative », et pourraient intervenir plus particulièrement sur les secteurs Développement et Vie Sportive. Il est rappelé l'importance de garder une certaine souplesse dans la définition des missions, afin que les personnes employées puissent intervenir dans d'autres secteurs, en cas de surcharge de travail de ceux-ci.
 - Laurent MASSIAS et Guillaume FRITSCH ont rencontré la Mission Locale de St Denis afin d'envisager les conditions de ces recrutements.
 - Souhait de recruter sur les possibilités jeune diplômé résidant en ZUS.

Les membres du Bureau Directeur valident, à l'unanimité, les orientations proposées, qui seront présentées au Comité Directeur suivant cette réunion.

Pour conclure, Frank BIGNET donne l'exemple de la Ligue d'Alsace qui a recruté un emploi avenir, en collaborant avec la DTN sur la définition du poste, les missions, le financement, le projet de formation.

1.5. Séminaire des Président(e)s de Ligues régionales 2013 – Ordre du Jour et Programme

Patrick SOIN présente l'organisation et l'ordre du jour du Séminaire des Présidents de Ligues Régionales qui se déroulera à Marseille, les 22, 23 et 24 novembre prochains.

Le programme détaillé sera envoyé aux Président(e)s de Ligues Régionales.

L'accueil, le cocktail de bienvenue, le dîner du vendredi soir et du samedi midi se dérouleront à l'Hôtel Ibis St Charles, où les congressistes sont hébergés. Les réunions du samedi et du dimanche matin auront lieu au Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP), situé non loin de l'hôtel. Le repas du samedi soir, au Restaurant « Les Arcenaulx » sera accessible avec un train touristique.

1.6. Calendrier des réunions fédérales 2014 actualisé à la date de ce Bureau Directeur

2014	Bureau Directeur	Comité Directeur	Lieu	Horaire	Autres réunions
Vendredi 10 Janvier	Physique		Paris	Après-midi	
Samedi 11 Janvier		Physique Ouvert aux Ligues	Paris	Journée	
Samedi 1^{er} Février			Quiberon	Journée	Assemblée Générale Fédérale
Dimanche 2 Février		Physique Ouvert aux Ligues	Quiberon	Matin	

Vendredi 11 Avril			Sète	Journée	Séminaire Bureau Directeur
Samedi 12 Avril					
Vendredi 13 Juin	Physique		Paris	Journée	
Samedi 14 Juin		Physique	Paris	Journée	
Mercredi 15 Octobre		Téléphoné RGF		18H30	
Lundi 20 Octobre		Téléphoné RGF		18H30	
Vendredi 24 Octobre	Physique		Paris	Journée	
Samedi 25 Octobre		Physique	Paris	Journée	
Samedi 22 Novembre		Physique		Journée	Séminaire Président(e)s Ligues Régionales
Dimanche 23 Novembre				Matin	
Vendredi 28 Février	Physique		Paris	Journée	
Samedi 1 ^{er} Mars		Physique Ouvert aux Ligues	Paris	Journée	
Samedi 29 Mars			A définir	Journée	Assemblée Générale Fédérale
Dimanche 30 Mars		Physique Ouvert aux Ligues	A définir	Matin	

L'année comptable étant amenée à être modifiée (sous réserve de validation de l'Assemblée Générale Fédérale), les dates du Comité Directeur ouvert aux Ligues et de l'Assemblée Générale Fédérale 2015 seront définies ultérieurement

1.7. Triathlon Evénements

Emmanuel CHABANNES présente, sous forme de document power point, les objectifs et les orientations de la Société « Triathlon Evénements », qui sont validés par le Bureau Directeur et seront ainsi présentés au Comité Directeur.

- **Transfert d'activités** entre la F.F.TRI. et Triathlon Evénements (contrats de partenariat, organisations des triathlons de Paris et de Nice, délégations particulières aux grandes épreuves, conventions de coopération autres épreuves, merchandising, achat d'espaces, communication et marketing fédéral, toutes opérations –tous secteurs confondus - sujettes aux impôts commerciaux).
- **Fonctionnement** : Convention entre la F.F.TRI. et Triathlon Evénements afin d'établir les répartitions de frais généraux (ex : bail commercial pour mise à disposition de locaux), de personnels. Embauche de personnels spécifiques par Triathlon Evénements.
- **Ressources et organisation**
 - Ressources : capital de 100.000 €, convention de trésorerie entre la F.F.TRI. et Triathlon Evénements.
 - Organisation administrative de démarrage : création d'identité graphique (logo) et des documents usuels (papier entête, carte de visites, enveloppes, facture, signatures,...) et ouverture de dossiers comptables (Paris, Nice, merchandising, autres épreuves).
- **Orientation** :
 - Recherche de partenariat avec proposition de mission prioritaire
 - Ouverture d'un CDD de 6 mois renouvelable et/ou délégation à une entreprise externe.
- **Proposition de mise en place d'un Comité stratégique** - Définition de son champ d'intervention, sa création, sa composition, la nomination de ses membres, sa lettre de mission.
 - Champ d'intervention de ce Comité stratégique : organe consultatif, il est sollicité en termes de conseil sur l'aide à la prise de décision, au montage des projets et des supports de projets à destination du CDF et de l'AGF. Organe de réflexion, il guide l'action de Triathlon Evénements (TE), et se réunit à la demande du Président de TE sur la base d'un ordre du jour que celui-ci fixe.
 - Composition du Comité stratégique : 9 membres (non rémunérés) dont 6 au moins sont issus du monde économique. Ce serait ainsi : Président Fédéral, Président de Triathlon Evénements, 2 membres de la F.F.TRI. pilotant ou exerçant des fonctions de direction d'entreprises, 4 personnes qualifiées du monde de l'entreprise n'ayant pas de fonction au niveau des instances fédérales et régionales de la F.F.TRI., Directeur Général de Triathlon Evénements.

- Nomination au Comité stratégique, par le Président et le Directeur Général de Triathlon Evénements de deux membres de la F.F.TRI. (personnes proposées : Pierre BIGOT et Jacky BAUDRAND), et quatre représentants externes.

1.8. AG fédérale : Procédure électorale

La procédure électorale sera présentée au CDF avant diffusion.

1.9. AG de Ligues Régionales : représentation fédérale

Un tableau récapitulatif des invitations à assister aux Assemblées Générales des ligues régionales, et recensant le nom du représentant fédéral sera mis en place.

2. Trésorerie Générale

2.1. Suivi budgétaire au 30 septembre 2013

Un document est diffusé à tous les membres du Bureau Directeur, donnant une photographie, au 30 septembre 2013, de l'état des dépenses par secteur, au regard du prévisionnel, et en comparaison à l'année 2012.

2.2. Aide aux clubs labellisés Ecole de Triathlon***

Le BDF décide la mise en place d'une aide 2013 de 3000 € d'aide aux clubs labellisés Ecole de Triathlon***, ce qui représente un budget de 24.000€.

2.3. Calendrier clôture exercice 2013

Emmanuel CHABANNES présente de façon détaillée le calendrier de clôture de l'exercice et les différentes actions inhérentes, du 2 octobre au 2013 au 1^{er} février 2014, jour de l'Assemblée Générale Fédérale. Exposé ci-dessous, il sera présenté au Comité Directeur suivant cette réunion :

- **2 octobre 2013** : lettre de cadrage du Trésorier Général aux Contrôleurs de Secteurs Budgétaires
- **8 octobre 2013** - siège fédéral : journée de vérification des procédures comptables par le Commissaire aux Comptes
- **9 octobre** : lettre circulaire de demande de retour des notes de frais et factures avant le 10 novembre
- **14 octobre** : point de situation avec le Cabinet d'expertise comptable
- **18 octobre** - réunion de travail interne : Analyse de suivi et de présentation budgétaire
- **Du 4 au 15 novembre** : enregistrement des dernières opérations et préparation de clôture d'exercice
- **21 novembre** : début de l'intervention de vérification finale et de calage des comptes 2012 -2013 par le Cabinet d'expertise comptable
- **28 novembre** : fin des travaux de vérification et de calage
- **Du 2 au 5 décembre** : intervention finale du Commissaire aux Comptes
- **5 décembre** : pré réunion de clôture pour présentation du projet de résultat et de bilan
- **6 décembre** : présentation du résultat et du bilan au Bureau Directeur Fédéral pour avis avant transmission au Comité Directeur Fédéral
- **11 janvier 2014** : présentation et approbation des comptes par le Comité Directeur Fédéral
- **1^{er} février** : présentation et validation des comptes par l'Assemblée Générale Fédérale

Emmanuel CHABANNES précise qu'un courrier rappelant la procédure et les règles, au niveau des remboursements de frais, sera prochainement envoyé à toutes les personnes pouvant être concernées.

2.4. Préparation budget prévisionnel 2014

Afin de préparer le Budget Prévisionnel 2014, dont la première version sera à l'ordre du jour du Bureau Directeur des 6 et 7 décembre prochains, les responsables de secteurs et de commissions seront sollicités afin de faire part de leurs besoins.

Suite au projet de modification de l'exercice comptable, Emmanuel CHABANNES a demandé une évaluation de l'impact financier de ce décalage de 2 mois, qu'il pense pouvoir présenter au prochain Bureau Directeur fédéral.

3. Communication et Marketing

3.1. Perspectives marketing 2013 et prévisionnel 2014

Frank GASQUET présente de façon détaillée, et sous forme de power point, les évolutions pour 2013 / 2014 des Secteurs Communication et Marketing.

Il rappelle la demande faite aux différentes Commissions Nationales, d'inclure la partie communication dans le Budget Prévisionnel de leurs actions 2014. Ainsi, Fabienne LORDET est à disposition des responsables de

secteurs pour concevoir le plan de communication, l'adapter, le chiffrer et l'harmoniser avec l'ensemble des plans prévus.

Les projets du Secteur Communication / Marketing :

- Création d'un colloque de la Communication Marketing (initialement prévu à Marseille les 23 et 24 novembre, mais reporté à une date ultérieure).
- Création d'une « e-boutique » (fin d'année 2013).
- Production de films de secteur et de présentation de la F.F.TRI.
- Changement graphique de la newsletter avec version pour les Ligues Régionales (fin d'année 2013).
- Changement des sites internet de Paris et Nice.
- Evolution du site fédéral : Adaptation avec les parties à venir du nouveau programme, inclusion des anciens films de Sport +, insertion d'une partie « Déplacement Internationaux Groupe d'âge » et d'inclure des photos dans certaines parties du site
- Création d'une Direction de la Communication sur les GEF.
- Construction d'une seconde caisse de communication pour les GEF.
- Externalisation de la recherche marketing.
- Changement de toutes nos maquettes de flyers - affiches ...

Frank GASQUET précise quels sont les outils identifiés, tant en format papier (affiches, flyers, cartes vœux, plaquettes, dossiers presse, etc.) que sur le Web (Gifs animés, couverture Facebook, background et profil twitter, en tête newsletter, etc.), et détaille le calendrier de mise en œuvre.

- **TRIATHLETE MAGAZINE** devrait s'installer au siège au plus tard en juillet 2014.
- **SPORT +** : Contrat renouvelé jusqu'au 31 octobre 2014.
- **DAILYMOTION** : Nouveau dispositif croisé avec la web TV : diffusion d'un clip bande annonce de l'étape à J+2 et diffusion d'un résumé de 5 min de l'étape à J+4.
- **RMC** : le contrat s'achève en fin de saison 2013 - Bonne qualité de la relation en 2013 - En cours de renégociation pour 2014
- **DIGI VISION** : Contrat renouvelé jusqu'au 31 octobre 2014 - Même tarif en 2014 qu'en 2013 - Extension des productions.
- **BLANCO NEGRO** : Contrat renouvelé jusqu'au 31 octobre 2014 - Même tarif en 2014 qu'initialement prévu en 2013 - Extension des interventions.
- **SANTE SPORT MAG** : le contrat s'achève en fin de saison 2013 - En cours de renégociation pour 2014
- Reconduction de l'opération particulièrement réussie à l'INSEP, en mai dernier : « **Quand l'Équipe de France initie les journalistes au Triathlon !** ».

3.2. Triathlète Magazine

Dominique FRIZZA s'étonne de ne voir aucun article consacré aux Championnats de France des Ligues, dans le numéro de Triathlète Magazine de septembre. Ce constat est partagé par l'ensemble des membres du Bureau Directeur qui proposent d'anticiper pour l'an prochain et d'envisager avec la rédaction du journal de lister des épreuves sur lesquelles la fédération souhaiterait la voir communiquer plus particulièrement.

A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur souhaitent continuer à construire la relation partenariale F.F.TRI. / Triathlète Magazine. L'équipe du journal devrait intégrer prochainement les nouveaux locaux de la fédération. Il est souhaité qu'une réunion de « débriefing » soit réalisée et partagée avec Triathlète Magazine afin de questionner certains choix de la rédaction du Magazine.

4. Haut Niveau / International

4.1. Conventions SHN / F.F.TRI.

Frank BIGNET présente l'ossature de cette Convention, qui s'adresse aux sportifs inscrits sur les listes ministérielles, aux sportifs sélectionnés ou retenus en équipe de France ou inscrits en pôle. Il commente la nouvelle convention, qui prend effet le 1^{er} novembre 2013 pour s'achever au 31 octobre 2014, et revient sur les points appelant des modifications :

- **Point 3 / Programme d'actions** : rajout du lien concernant l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne (ARJEL).
- **Point 10 / Publicité et Communication** : « En cas d'arrivée d'un nouveau partenaire fédéral dont les droits porteraient notamment sur l'image de l'Équipe de France, la F.F.TRI. sera vigilante aux contrats personnels en cours ou à venir des sportifs inscrits sur liste de haut niveau Elite. Une solution de gré à gré devra être trouvée entre la F.F.TRI. et le sportif ».

- **Point 14 / Devoirs de réserve : En conclusion de ce paragraphe**, rajout de « Ces devoirs sont étendus pour tous les médias, et également les réseaux sociaux ».

Ces points sont validés, à l'unanimité, par les membres du Bureau Directeur.

5. Relation avec les Ligues Régionales / Discipline

5.1. Proposition de nomination CNDA d'un nouveau membre suppléant

Le Président LESCURE fait savoir qu'il proposera au CDF du lendemain la nomination de Monsieur ALAIN BEUCHERIE au poste de membre suppléant de la Commission Nationale Disciplinaire d'Appel.

6. Développement

6.1. Ecole Française de triathlon

Jean-Michel BUNIET fait part de l'absence de partenaires financiers sur la malette de l'Ecole Française de Triathlon, mais propose de conventionner avec l'UNSS et l'USEP afin que les deux fédérations soient valorisées, via leur logo sur le support. Les membres du Bureau Directeur sont favorables à cette orientation.

6.2. Labellisation des Ecoles de triathlon

Jean-Michel BUNIET précise que la Commission devant étudier et labelliser les Ecoles de Triathlon 2 et 3 * pour la saison 2013 / 2014 s'est réunie la semaine précédent ce Bureau Directeur.

- 8 dossiers déposés pour label 3* - 4 clubs sont labellisés pour 2 ans – 3 clubs sont labellisés pour 1 an – 1 club n'obtient pas de label 3*
- 106 dossiers déposés pour label 2*, et 87 sont validés - 2 clubs sont en demande d'informations complémentaires - 17 clubs ne sont pas labellisés (pour la majorité de ces clubs, il s'agit de problématiques liées au « Class Triathlon »). Ces Clubs ont été invités, par courrier, à donner des éléments complémentaires pour accéder éventuellement à la labellisation.

6.3. Réflexion Challenge

Jean-Michel BUNIET propose de réfléchir à une application, avec le nouveau logiciel, permettant de mettre en place la gestion de Challenges. L'avantage se situerait dans une certaine uniformité au niveau des instances fédérales souhaitant s'approprier ce nouvel outil. Ainsi, un Challenge au niveau des Ligues pourrait déboucher sur un classement national par exemple. Les membres du Bureau Directeur valident à l'unanimité, cette orientation de travail, que Jean-Michel BUNIET pourrait présenter lors du Séminaire des Président(e)s de Ligues.

7. Vie Sportive

7.1. Triathlon de Paris 2014

Les membres du Bureau Directeur sont favorables à l'organisation d'un Triathlon (natation à Versailles) et d'un duathlon, en parallèle, sur la date du 15 juin 2014. L'arrivée des deux courses est prévue sur Paris.

A la majorité, les membres du Bureau Directeur proposent que les inscriptions en triathlon, votées en Comité Directeur de juin dernier, soient appliquées, soit : 80, 90 et 100 €, les tranches correspondant au moment où la personne réalise son inscription. Concernant le duathlon, il est proposé d'appliquer un tarif inférieur, soit 60, 70 et 80 €. Ces tarifs seront proposés au Comité Directeur suivant cette réunion.

Au regard des nouvelles informations concernant l'évolution de ce dossier, une réunion de Bureau Directeur pourra être convoquée dans les semaines à venir.

7.2. Triathlon de Nice 2014

Dominique SAGARY présentera un bilan du Triathlon de Nice 2013 en CDF, suivant ce bureau. Il est à noter que les courriers des personnes revendiquant des difficultés sur la partie natation ont été étudiés, et il a été répondu à chaque missive, avec une prise en compte de la problématique identifiée pour une meilleure organisation sur la prochaine édition.

Le dossier du Triathlon de Nice 2014 a été déposé, sur des dates similaires à l'édition précédente, avec des compétitions sur le samedi soir et le dimanche : championnat de France Elite, avec la dernière étape du Grand Prix, épreuves Open et Championnat de France individuel Groupe d'Age.

7.3. Double Nationalité : Titre de Champion de France Groupe d'Age V1 (Olivier MARCEAU) et Appel du Club de Mulhouse – Décision de la CNS

7.3.1. Double Nationalité : Titre de Champion de France Groupe d'Age V1 (Olivier MARCEAU)

Lors de sa réunion du 03 octobre 2013, la Commission Nationale Sportive a invalidé l'attribution du titre de Champion de France de Triathlon Groupe d'Âges à Olivier MARCEAU car, conformément à la Réglementation Sportive Fédérale en vigueur :

- Le titre de champion de France ne peut être délivré qu'à un licencié de nationalité française
- En cas de double nationalité, la nationalité prise en compte est la nationalité référencée auprès de l'ITU, c'est-à-dire la nationalité suisse pour ce qui concerne Olivier MARCEAU

Néanmoins, compte tenu des éléments nouveaux dont dispose le Bureau Directeur Fédéral après consultation de son cabinet d'avocats, à savoir que la nationalité française d'un licencié F.F.TRI. binational doit obligatoirement être prise en compte sur toutes les épreuves françaises non soumises à un label ITU ou ETU, le Bureau Directeur Fédéral décide de rétablir l'attribution du titre de Champion de France de Triathlon Groupe d'Âges à Olivier MARCEAU.

Cette décision sera transmise pour information au Président de la Commission Nationale Sportive.

7.3.2. Double Nationalité : Appel du club de Mulhouse

Le Mulhouse Olympique Triathlon a fait l'objet d'une pénalité financière de 1000 € pour non respect du quota d'athlètes de nationalité française sur l'étape de Sartrouville. Cette pénalité a été confirmée par la Commission Nationale Sportive et le Mulhouse Olympique Triathlon a fait appel de cette décision car l'un des athlètes de l'équipe, Alexandre DALLENBACH, est titulaire d'une double nationalité.

Considérant le point développé ci-dessus relatif à l'attribution du titre de champion de France Groupe d'Age V1, considérant que les épreuves du championnat de France des clubs de Division 1 ne sont soumis à aucun label international et à aucune sélection de la part des fédérations étrangères affiliées à l'ITU, et qu'à ce titre la nationalité française de Monsieur Alexandre DALLENBACH doit être prise en compte ; le BDF décide de rétablir Monsieur Alexandre DALLENBACH dans le quota d'athlètes de nationalité française et de restituer le chèque de 1000 € au Mulhouse Olympique Triathlon.

7.4. Convention pour l'organisation d'une épreuve internationale

Ce point sera traité en réunion de Bureau Directeur du 6 décembre prochain.

7.5. Proposition Calendrier Grandes Epreuves Fédérales 2014

Une première version de ce calendrier est présentée et commentée en réunion de Bureau Directeur, après avoir été étudiée en Commission Nationale Sportive. Il sera proposé et présenté par le Président de la Commission Nationale des Grandes Epreuves pour validation au Comité Directeur suivant cette instance.

7.6. Projet Semaine fédérale Embrun

Suite à des échanges entre Philippe LESCURE et Gérald IACONO, à l'occasion de l'épreuve d'Embrun du 15 août dernier, l'hypothèse a été émise de pouvoir organiser à terme la manifestation d'Embrun, dans le giron fédéral. Rencontrée à cette occasion, Madame le Maire est très favorable à cette évolution.

La deuxième semaine d'octobre, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN ont rencontré le Comité d'organisation du Triathlon d'Embrun, présidé par Gérald IACONO. L'objectif était, notamment, d'imaginer le cadre d'une convention qui pourrait être élaborée entre la fédération et l'organisateur de cette manifestation, fixant ainsi la base d'une coopération.

Concernant la Ligue Régionale, dès le mois d'août, le Président LESCURE a exprimé à Gérald IACONO l'hypothèse de la présence de la Ligue. L'organisateur a réaffirmé son souhait d'une relation Comité d'organisation / Fédération. En effet, considérant que la ligue est une instance déconcentrée de la fédération, il pense que l'échelon adapté aux projets à venir, reste le niveau national. Cette orientation a ainsi été prise en compte.

Aujourd'hui, les orientations vont vers une modification des statuts du Comité d'organisation permettant d'intégrer la fédération à ce Comité, et l'élaboration d'une convention fixant les modalités de coopération et de co-organisation du Triathlon d'Embrun, puis de la Semaine Fédérale, autour de cette grande fête du triathlon.

Ces orientations sont validées par les membres du Bureau Directeur à l'unanimité. Elles seront présentées ainsi au Comité Directeur suivant cette réunion.

Il sera également proposé au Comité Directeur Fédéral d'organiser le Championnat de France de Triathlon individuel Groupe d'Age **2015** à Embrun.

7.7. Proposition évolution 2014/2015 Sélectifs aux Championnats de France GA

Ce point sera traité lors du prochain Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales, à Marseille.

7.8. Arbitrage

Dominique SAGARY présente, à l'aide de tableaux très détaillés, l'évolution de la classification d'arbitrage. Il rappelle que ce projet trouve sa genèse dans l'olympiade précédente.

Avec l'augmentation croissante de tous les indicateurs de la F.F.TRI (nombre de licenciés, nombres de clubs, nombre d'épreuves avec et sans label, diversification de la pratique ...), l'architecture de l'arbitrage doit évoluer et s'adapter aux exigences toujours plus élevées de la discipline et de ses pratiquants.

Ainsi, une première réflexion a été menée en 2011 avec une décision collégiale lors de la Commission Nationale d'Arbitrage du 5 et 6 mars 2011 d'avancer de manière plus concrète dans les travaux.

Dans ce contexte, l'idée est également de valoriser et de fidéliser les arbitres.

Par ailleurs, Dominique SAGARY rappelle que le terme actuel d'assesseur fait appel à une fonction dans tous les niveaux d'arbitrage et ne constitue donc par un niveau en tant que tel.

Cette évolution a donc pour objectif de :

- Favoriser des formations nouvelles plus valorisantes et intégrant le niveau d'arbitrage international.
- Redéfinir un partage de responsabilité dans les formations d'arbitres en fonction des niveaux.
- Définir des conditions d'entrée en formation, ainsi que les pré-requis.
- Apporter des précisions quant aux modalités d'évaluation et de validation.
- Clarifier les modalités pédagogiques des formations

Il y a actuellement 3 niveaux de cursus d'arbitrage : Niveau Régional, Inter Régional et National.

L'évolution propose 4 niveaux de cursus déclinés en 8 niveaux d'arbitrage comme indiqué dans le tableau ci-dessous

Arbitrage	Régional			Pré-National		National		International
Fonctions possibles	Assesseur sur épreuves régionales			Assesseur sur épreuves régionales et nationales Principal sur épreuves régionales		Assesseur et Principal sur épreuves régionales et nationales		Officiel technique Délégué Technique Adjoint Délégué Technique
Responsable de formation	CRA			CRA	CNA	CNA		ITU-ETU
Niveaux	Régional 3	Régional 2	Régional 1	Pré National 2	Pré National 1	National 2 (2 années)	National 1	International
Conditions d'entrée en formation	Etre licencié F.F.TRI. Etre Minime au minimum	Etre licencié F.F.TRI.	Etre licencié F.F.TRI	Etre licencié F.F.TRI	Etre licencié F.F.TRI	Etre licencié F.F.TRI. Dépôt d'un dossier (expériences, motivations, avis du président de CRA)	Etre licencié F.F.TRI.	
Pré requis	NON	Etre R3 validé	Etre R2 validé	Etre R1 validé	Etre Pré National 2 validé Avoir effectué au moins 3 arbitrages comme AP (sur année N-1)	Etre arbitre Pré National 1 validé Avoir effectué au moins 3 arbitrages comme AP dont une avec label (sur année N-1)	Etre arbitre National 2 validé 6 arbitrages "National" 6 arbitrages "Pré National"	

8. Questions diverses

8.1. Veille sanitaire / qualité de l'eau

Les membres du BDF souhaitent que la Commission Nationale Médicale puisse proposer à la prochaine réunion de BDF des pistes d'actions à mettre en œuvre pour assurer une veille sanitaire sur les épreuves et évaluer les problématiques de santé potentiellement liées à la qualité d'eau dans laquelle les épreuves ont été réalisées.

8.2. Médecin en charge du suivi des athlètes inscrits sur listes

Dominique FRIZZA fait savoir que le Dr Claude MARBLE, Médecin Fédéral National, propose la nomination du Dr Anne Sophie WURTZ en qualité de médecin en charge du suivi des athlètes inscrits sur liste de haut niveau, en remplacement du Dr François LHUISSIER. Cette proposition est acceptée par le BDF.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL TÉLÉPHONÉ

Mercredi 20 Novembre 2013 - 18H30 à 19H30

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Dr Claude MARBLE, Michelle MONSERAT, Dominique SAGARY, Patrick SOIN

Absent(s)
excusé(s)

Cédric GOSSE, Bernard SAINT-JEAN



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants. Il remercie le Dr Claude MARBLE, Médecin Fédéral National, pour sa présence.

1. Veille sanitaire / qualité de l'eau

1.1. Groupe de travail

Le Président LESCURE propose la mise en place d'un groupe de travail sous l'autorité de Dominique FRIZZA et du Dr Claude MARBLE, Médecin Fédéral National, chargé de rendre sous deux mois ses conclusions et préconisations concernant la qualité des eaux dans lesquelles nos épreuves se déroulent.

Les membres du BDF valident cette proposition à l'unanimité.

1.2. Enquêtes sanitaires : Nice et Sartrouville

Le Dr Claude MARBLE, Médecin Fédéral National, fait savoir qu'un questionnaire sanitaire a été adressé aux participants du Grand Prix de Sartrouville et de Nice.

2. Modalité de versement des primes aux clubs de D1

La Commission Nationale Sportive fait savoir au BDF qu'elle a tenu compte des contraintes financières des clubs de D1 et qu'elle a décidé de déroger exceptionnellement aux dispositions prévues par la Réglementation Sportive en matière de versement des primes aux clubs de D1 :

- Versement de 75% de la prime dès transmission de l'attestation fiscale
- Versement du solde sous réserve de confirmation de participation des clubs dans la division pour laquelle ils sont qualifiés

Les membres du BDF précisent que cette dérogation est de la compétence de la Commission Nationale Sportive et qu'ils y souscrivent. Le Président LESCURE remercie la Commission Nationale Sportive de proposer au Comité Directeur de juin 2014 une évolution réglementaire pour la saison 2015.

3. Division 3

Dominique SAGARY informe les membres du BDF de la difficulté à trouver des épreuves avec circuit fermé pour constituer le circuit de Division 3. Si la situation n'évolue pas dans les prochains jours, il précise qu'il sera nécessaire de déroger à l'obligation de « circuit fermé ».

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL
Saint-Denis la Plaine
Vendredi 6 et Samedi 7 décembre 2013

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Frank GASQUET, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Dominique SAGARY, Patrick SOIN.

Absents excusés Cédric GOSSE, Dominique FRIZZA.



Le Président LESCURE ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants, et remercie les membres du BDF de bien vouloir excuser l'absence de Cédric GOSSE et Dominique FRIZZA qui assistent respectivement à l'AG de la ligue Midi Pyrénées et à celle de la ligue Corse.

1. Administration générale, Secrétariat général

1.1. Point licences et nouveau logiciel

Patrick SOIN commente le tableau permettant d'évaluer, à la date du 1^{er} décembre 2013, le nombre de licenciés et de clubs réaffiliés. En comparant ces chiffres à ceux de la saison précédente, à même date, on constate une augmentation de 20% du nombre de licenciés (en incluant les demandes en cours d'être validées). Ces observations tendent à confirmer tout l'intérêt de l'utilisation du nouveau logiciel, qui apparaît, de façon objective, beaucoup plus performant dans la mesure où il a permis d'accélérer la prise de licences. Au niveau des clubs, alors que la saison a été clôturée à 725 structures, nous en comptons 735 à ce jour, soit 10 de plus.

Il est à noter + de 7 000 nouveaux licenciés dans les adhérents, information détaillée à laquelle nous n'avions pas accès avec l'ancien système. En effet, ce nouvel outil de prise de licences présente de nombreuses caractéristiques, que nos clubs, nos Ligues, nos adhérents, nos organisateurs découvriront au fur et à mesure de son utilisation. Ainsi, nous aurons accès à des informations statistiques intéressantes, qui nous permettront de mieux prendre en compte les besoins de nos licenciés, et de toutes les structures fédérales.

Jean-Michel BUNIET présente un point d'étape concernant l'enregistrement des épreuves dans le nouveau logiciel. Il est à noter que le calendrier a été modifié afin que les organisateurs, les Ligues bénéficient d'un temps supplémentaire pour effectuer cette action. Il est souligné le caractère exceptionnel de ce délai supplémentaire, et l'intérêt à revenir au calendrier habituel, à partir de la saison prochaine. Toutefois, même si des difficultés sont pointées, elles sont aussi en lien avec la nouveauté du système, son appropriation par les personnes de terrain.

Jean-Michel BUNIET fait part de nombreuses évolutions, et de toutes les actions qui pourront en découler en terme de saisies : arbitrage, différents pass (compétition individuel et collectif, licenciés ITU, loisir individuel et collectif), etc.

Toutes ces évolutions interviendront progressivement, permettant aux différents acteurs de se familiariser avec les nouveaux outils, conçus pour accéder à plus de qualité et faciliter les différentes étapes de toute organisation.

1.2. Siège fédéral : point d'avancement

Les locaux du nouveau siège fédéral, situé Avenue Marcel Sembat, sont toujours occupés, de façon illégale, par l'association « Balthaz art ». De nombreuses démarches administratives et judiciaires ont été effectuées et sont suivies en collaboration avec Maître PITON, Avocat. L'huissier, le Commissaire de Police sont intervenus, sur place. Monsieur le Maire, Monsieur le Préfet ont été saisis et des rendez-vous devraient avoir lieu prochainement, avec le Président LESCURE. Les membres du Bureau Directeur sont toujours informés régulièrement par mail de l'évolution de ce dossier.

1.3. Point d'information Emploi d'Avenir

Le point concernant les Emplois d'Avenir a été abordé ce jour avec le Directeur des Sports. Le Ministère ayant déjà donné son accord de principe, la Convention est en cours de signature à la F.F.TRI..

Deux emplois, sur ce dispositif, sont en cours de recrutement au niveau du Siège fédéral. Dans ce cadre, la candidature de Jason COURDY, reçu ce jour pour un entretien final par les deux Secrétaires, est validée par les membres du Bureau Directeur, au poste d'Assistant Administratif. Il prendra ses fonctions début janvier 2014.

Frank BIGNET rappelle que le principe du recrutement et du financement des coordonnateurs a été validé par le CA du CNDS du 19 novembre dernier (aide fixe de 12000 € par an, durant 4 années). La DTN a préparé une fiche de poste concernant cet emploi et le recrutement sera lancé aussitôt que le complément de financement de ce poste sera acté dans le BP fédéral (après confirmation CNDS).

Un courrier sera envoyé à destination des clubs, Ligues, structures fédérales, afin de connaître leurs capacités à accueillir des Emplois d'Avenir, et d'éventuelles démarches qu'ils auraient déjà effectuées dans ce sens, le rôle du coordonnateur étant notamment dans l'accompagnement sur ce dispositif.

1.4. Transmission des documents BDF / CDF voie électronique

Une réflexion est en cours afin d'envisager une transmission de documents permettant de minimiser les flux de papier, dans un souci d'optimiser le partage d'information, en prenant toujours en compte l'impact écologique de notre fonctionnement.

La question des réunions téléphonées est aussi posée et des solutions plus performantes sont à l'étude, avec différents prestataires.

1.5. Bilan Séminaire des Président(e)s de Ligues régionales 2013

Une enquête a été réalisée auprès des personnes ayant participé au Séminaire des Président(e)s de Ligues régionales, et les résultats de l'enquête sont diffusés en réunion de Bureau Directeur. Dans l'ensemble, ils sont relativement positifs. Ils seront envoyés aux Président(e)s de Ligue. En parallèle, un courrier du Président LESCURE leur sera également envoyé pour les remercier de leur investissement et de leur participation à ce temps de travail partagé. En 2014, le Séminaire des Présidents de Ligues Régionales se déroulera en Bourgogne, suite à la proposition, approuvée par les participant(e)s lors du séminaire de Marseille, de Denis MAIRE, Président de la Ligue de Bourgogne.

1.6. Calendrier des réunions fédérales 2014 / 1er trimestre 2015

Le calendrier des réunions fédérales, tel qu'il a été présenté lors du dernier Comité Directeur à Paris n'a pas été modifié. Le Président LESCURE fera prochainement des propositions pour les réunions de BDF du second semestre.

1.7. Représentation fédérale

1.7.1. AG de Ligues Régionales

Le calendrier des Assemblées Générales de Ligues Régionales est diffusé en réunion. Les Elus du Bureau Directeur se déplaceront, comme précisé ci dessous, à chaque fois que cela sera possible, et sur invitation des Président(e)s de Ligues.

- Philippe LESCURE se rendra à l'AG de la Ligue Alsace (18 janvier)
- Dominique SAGARY se rendra à l'AG de la Ligue Languedoc Roussillon (18 janvier)
- Stéphane ZIMMER se rendra à l'AG de la Ligue Picardie (11 janvier)
- Cédric GOSSE se rendra à l'AG de la Ligue Aquitaine (18 janvier)
- Emmanuel CHABANNES se rendra à l'AG de la Ligue Bourgogne (18 janvier) si une invitation est adressée au siège

1.7.2. Grandes Epreuves Fédérales

Un mail circulera prochainement, à l'intention des Elu(e)s du Bureau Directeur et de la Direction Technique Nationale afin d'envisager leur présence sur les Grandes Epreuves Fédérales.

1.8. Comité Directeur ouvert aux Ligues Régionales

1.8.1. Organisation

Le prochain Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales se déroulera à Paris, dans les locaux de l'INSEP, le 11 janvier 2014, de 9H à 18H. L'organisation détaillée et la convocation parviendront prochainement aux membres du Comité Directeur et aux Président(e)s de Ligues régionales.

1.8.2. Projet d'ordre du jour

Diffusé en réunion, l'ordre du jour, présenté par secteurs, est complété en séance. L'ordre des points traités est organisé afin de tenir compte du souhait exprimé en Comité Directeur de ne pas voir les mêmes chapitres traités toujours en fin de réunion. Ainsi, les thèmes seront abordés, pour ce CD, dans l'ordre suivant : *Secrétariat Général - Administration Générale, Trésorerie Générale, Développement, Relations avec les Ligues Régionales – Discipline, Vie Sportive, Triathlon Evènements, Marketing et Communication, Haut Niveau – International – Médical, Questions diverses*

1.9. Assemblée Générale Fédérale Février 2014 – Quiberon

1.9.1. Organisation

Bernard SAINT-JEAN fait un point sur l'Assemblée Générale Fédérale du 1^{er} février 2014, qui se déroulera à Quiberon.

Les Président(e)s de Commissions Nationales seront prochainement invité(e)s à envoyer leur rapport d'activité.

1.9.2. Projet d'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour, présenté ci dessous, est visité et complété en réunion. Il sera proposé lors du Comité Directeur aux Président (e)s de Ligues Régionales le 11 janvier prochain.

ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

Samedi 1^{er} février 2014

QUIBERON

Projet d'Ordre du Jour

1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Fédérale du 02 février 2013
2. Rapport Moral du Président
3. Rapports d'Activités :
 - a. Secrétariat Général
 - b. Communication/Marketing
 - c. Direction Technique Nationale
 - d. Commissions Nationales.
4. Rapport Financier du Trésorier Général
5. Intervention du Commissaire aux Comptes
6. Validation des comptes 2013
7. Proposition de Budgets Prévisionnels 2014
8. Proposition des Coûts 2015
9. Proposition de modification des Statuts
10. Proposition de modification du Règlement Intérieur
11. Proposition de modification du Règlement Financier
12. Proposition de modification du Règlement Disciplinaire Anti Dopage
13. Présentation des candidat(e)s à l'élection du Comité Directeur
14. Election au Comité Directeur Fédéral (1 poste vacant)
15. Informations diverses

1.9.3. Proposition de modification des Statuts

La proposition d'ajout de l'alinéa relatif à l'élaboration de l'ordre du jour du Comité Directeur (cf ci-dessous), est approuvée à l'unanimité, elle sera présentée au Comité Directeur pour validation avant présentation à l'Assemblée Générale fédérale.

- 2.2.1.2.16. Le Comité Directeur se réunit au moins trois fois par an. Il est convoqué par le Président de la Fédération. La convocation est obligatoire lorsqu'elle est demandée par le quart de ses membres.
- L'ordre du jour du Comité Directeur est fixé par le Bureau Directeur. Il pourra être complété par un ou plusieurs points demandé(s) par au moins 1/3 des membres du Comité Directeur au plus tard 15 jours avant la tenue du Comité Directeur.

Concernant une modification éventuelle de l'année comptable, et de tous les textes inhérents, il est proposé aux Vices Présidents d'évaluer, au sein de chacun de leur Secteur, de chacune de leurs Commissions, quels seraient les impacts d'une telle décision. Ce point sera à l'ordre du jour de la réunion de Bureau Directeur du 10 janvier 2014.

1.9.4. Proposition de modification du Règlement Intérieur

Ce point sera revu en réunion de Bureau Directeur du 10 janvier 2014, après analyse de l'impact d'un éventuel changement d'exercice et de saison sportive.

1.9.5. Proposition de modification du Règlement Financier

Ce point sera revu en réunion de Bureau Directeur du 10 janvier 2014, après analyse de l'impact d'un éventuel changement d'exercice et de saison sportive.

1.9.6. Proposition de modification du Règlement Disciplinaire Anti Dopage

Guillaume FRITSCH présente les modifications imposées par le décret no 2012-1156 du 15 octobre 2012 relatif à l'autorisation, à des fins thérapeutiques, de substances et de méthodes interdites dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Les propositions de modification (cf ci-dessous) sont approuvées à l'unanimité, elles seront présentées au Comité Directeur pour validation avant présentation à l'Assemblée Générale fédérale.

Article 1er

Le présent règlement, établi en application des articles L. 131-8, L. 232-21 et R. 232-86 du code du sport, remplace toutes les dispositions du règlement du 19 février 2011 relatif à l'exercice du pouvoir disciplinaire en matière de lutte contre le dopage.

Article 17

Lorsqu'une affaire (...) :

- Le licencié justifie être titulaire d'une AUT (...)
- Le licencié dispose d'une raison médicale dûment justifiée définie à l'article R. 232-85-1.

Article 20

Lorsqu'à la suite d'un contrôle, (.....) et que le licencié ne peut pas faire état d'une autorisation d'usage thérapeutique, ou d'une raison médicale dûment justifiée, (...)

1.10. Audit

Trois entreprises ont été sollicitées (WSA, TEAM CO DEVELOPEMENT, IS LEAN) pour réaliser l'audit souhaité et nous faire part de recommandations concrètes d'évolution à mettre en œuvre. Seules deux de ces entreprises ont été en capacité de répondre à l'intégralité de nos demandes (audit + recommandations).

Après analyse des offres, les membres du BDF valident la proposition de la société TEAM CO DEVELOPEMENT.

1.11. Informations concernant les Ligues Régionales / composition des commissions

Philippe LESCURE fait part des informations suivantes :

- Démission, pour raisons personnelles, de Robert MACCOTA, de la présidence de la Ligue de Midi Pyrénées.
- Démission de Philippe LANG de la Commission Nationale de la Communication et du Marketing.

2. Trésorerie Générale

2.1. Clôture comptes 2012 – 2013 – Résultat d'exploitation

Emmanuel CHABANNES présente et commente le Résultat de l'exercice comptable 2012-2013 (du 1er novembre 2012 au 31 octobre 2013), de façon détaillée. Les membres du Bureau Directeur, à l'unanimité valident la proposition de comptes de clôture, synthétisée ci-dessous:



DETAIL RESULTATS ET FONDS ASSOCIATIFS 2012-2013	
Résultat Siège	53 468,08
Résultat Triathlon Paris	19 924,48
Résultat Triathlon Nice	-13 998,96
Total Résultat F.F. TRIATHLON	59 393,60
Total du Bilan	3.151 786
Produits d'Exploitation	4.306 848
Résultat net Comptable	59 393,60
Fonds Propres (résultat de l'exercice inclus)	504 919,96
Pour Mémoire Fonds Propres à la clôture 2012	445 526,36

2.2. Projet de budget 2014 – V1

Emmanuel CHABANNES présente et commente la Version 1 du projet de Budget Prévisionnel 2014, élaboré à partir des données remontées par toutes les Commissions, les différents secteurs d'activités.

Cette version du Budget Prévisionnel 2014 sera envoyée aux membres du Bureau Directeur et du Comité Directeur, pour une prise de connaissance détaillée de ce document et une validation en Bureau puis en Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales, des 10 et 11 janvier 2014.

2.3. Proposition des coûts 2015

Emmanuel CHABANNES propose de geler les coûts 2015, au niveau de la Fédération, du fait d'un taux de croissance de 8%, qui permet de financer la totalité des projets présentés. Ainsi, cela permettra aux Ligues de retrouver des marges de manœuvre, et aux Clubs d'en créer. Emmanuel CHABANNES pense que la structuration de la fédération passe avant tout par la professionnalisation au sein des clubs et des ligues.

Néanmoins, tout projet important et innovant pourra éventuellement entraîner une augmentation des parts fédérales lors de la proposition des coûts des années futures.

Seuls les coûts relatifs aux Tarifs de remboursement de frais pour l'année 2015 sont proposés à augmentation :

- Restauration : Paris et grande métropole : 30 € par repas en 2015 (26 € en 2014)
- Hébergement : Paris et grande métropole : 120 € Nuit et petit-déjeuner (104 € en 2014)

Validés par les membres du Bureau Directeur à l'unanimité, le projet de coûts 2015 sera proposé au Comité Directeur de janvier 2014, puis à l'Assemblée Générale Fédérale du 1^{er} février 2014.

2.4. Convention d'objectif 2014

Philippe LESCURE et le DTN, Frank BIGNET, ont été reçus ce jour, par le Directeur des Sports, dans le cadre de la négociation de la Convention d'Objectif 2014.

Les crédits du Ministère des Sports sont stabilisés, alors qu'une économie de 9 milliards d'euros est prévue au niveau de la sphère publique étatique avec une suppression de 13 000 emplois.

Le budget des Conventions d'Objectifs du Ministère des Sports s'élèvera à 85 millions d'euros, dont 83 millions directement affectés, tandis que 2 millions seront mis en réserve (2,5 % du budget réservés à des opérations non budgétisées).

Dans ce contexte, le budget de la Convention d'Objectif de la F.F.TRI. sera augmenté de 8%, car le Directeur des Sports et la Ministre ont souhaité « valoriser les fédérations qu'ils considèrent comme des modèles, au regard des objectifs atteints ». Le budget de la CO s'élèvera ainsi à 760 000 € + Avenant

Handisport (50 000 € en 2014) qui perdurera jusqu'aux JO. Stabilité en termes de nombre de postes de CTS, en sachant que le Ministère souhaite procéder à des redéploiements en 2015 (nouvelles répartitions au sein des fédérations). Le Président LESCURE a fait part du projet fédéral en cours, autour de la mise en place de Conseillers Techniques Territoriaux, et de l'intérêt à pouvoir bénéficier de postes supplémentaires de CTS, dans le cadre de ce nouveau dispositif fédéral.

Philippe LESCURE précise que depuis 1992, date à laquelle il a pris part pour la première fois à des discussions au Ministère relatives à la Convention d'Objectif de la F.F.TRI., c'est la première fois qu'elle fut aussi intéressante, tant sur le fond que sur la forme. Le Président a l'impression réelle d'avoir été écouté et entendu, avec le Directeur Technique National.

Philippe LESCURE souhaite qu'un chapitre soit consacré à cette information, dans la prochaine Newsletter fédérale.

Frank BIGNET dit combien ce message est encourageant de la part du Directeur des Sports, marquant une reconnaissance du travail effectué par les Cadres Techniques Sportifs (21 Agents de l'Etat placés auprès de la fédération), et bien au delà, par tous les acteurs œuvrant aux bons résultats de la F.F.TRI..

Le plan de féminisation de la F.F.TRI. a été qualifié de « modèle » par le Directeur des Sports, qui envisage une diffusion plus large de cette démarche, au niveau des autres fédérations. A ce titre, Michelle MONSERAT, en charge de ce secteur, souligne la qualité et l'engagement des cadres sur ce dossier, et notamment de Carole PEON et Laurent MASSIAS.

Emmanuel CHABANNES, en tant que Trésorier, tient à saluer le travail de qualité de tous les personnels, et notamment de la DTN, de Frank BIGNET et Stéphane ZIMMER dans la préparation de cette Convention d'Objectif.

2.5. Triathlon Evènement

Emmanuel CHABANNES présente une orientation qui pourrait être travaillée dans le cadre des projets attachés à la Société « Triathlon Evènement », autour d'une rénovation du Grand Prix :

Ces orientations seront présentées en Comité Directeur.

3. Développement

4. Alexandre DODU, a répondu à un appel à projet de la Fondation ADECCO. Au regard de la qualité de ce dossier, la F.F.TRI. a été retenue et bénéficiera d'une aide de 10 000 €, destinée à faciliter l'accès des sportifs de haut niveau aux structures professionnelles. Il est proposé d'officialiser cet accompagnement (remise symbolique d'un chèque fictif de 10000€) lors de l'Assemblée Générale Fédérale qui se déroulera à Quiberon.

4.1. Point sur la labellisation des écoles de triathlon

Frank BIGNET présente le détail des Ecoles de Triathlon labellisées pour 2014

- **Ecoles de Triathlon ***
 - 65 clubs labellisés par les ligues régionales
 - 2 clubs « rétrogradés » en * suite à l'instruction des dossiers **
 - 67 clubs labellisés * « en 1^{ère} instance ».
 - **Ecoles de Triathlon ** - Comité d'évaluation du 23/10/2013**
 - 107 dossiers déposés,
 - 88 clubs labellisés ** « en 1^{ère} instance »,
 - 2 demandes de compléments d'informations,
 - 17 dossiers refusés (*dont 2 « rétrogradés » en **).
 - **Ecoles de Triathlon *** - Comité d'évaluation du 22/10/2013**
 - 8 dossiers déposés
 - 4 clubs labellisés pour 2 ans
 - 3 clubs labellisés pour 1 an
 - 1 club non labellisé = Ecole de Triathlon**
- Total : 7 écoles de triathlon ***

➤ **Appels de la décision du Comité d'Évaluation**

19 clubs pouvant être concernés (2 demandes de compléments d'information / 17 dossiers refusés)
11 clubs « régularisés » et labellisés « Ecole de Triathlon ** »,
3 clubs labellisés « Ecole de Triathlon * »,
3 clubs non labellisés,

Total : 70 écoles de triathlon * et 99 écoles de triathlon **

4.2. Point d'information EFT

Frank BIGNET et Jean-Michel BUNIET présentent un point d'étape concernant l'Ecole Française de Triathlon.

➤ **Détail des étapes finales du projet**

- Novembre 2013 : Validation logos maquette mallette par UNSS et MSJEPVA (attente validation USEP)
- 22-11-2013 : Envoi de l'ensemble des documents de l'EFT pour impression
- 29-11-2013 : Obtention du n° ISBN
- 4-12-2013 : Réception des « blancs » de l'ensemble des documents de l'EFT
- 4 et 5-12-2013 : Relecture des « blancs » par le groupe EFT
- 6-12-2013 : Modification(s) et envoi à l'imprimeur des documents
- 12-12-2013 : Tirage définitif
- 1er -02-2014 : 1ères mallettes remises Président(e)s de Ligue lors de l'Assemblée Générale Fédérale

➤ **Plan de communication EFT : du 25-10-2013 (J-100 avant le lancement) à 09-2014**

- J-100 à Jour J : Communication interne à destination des structures fédérales et éducateurs (newsletters) / Sensibiliser les futurs bénéficiaires du dispositif / Favoriser en amont la réflexion sur la mise en œuvre pratique de l'EFT.
- Jour J (1^{er} et 2 Février 2014) : Inauguration de l'EFT lors de l'Assemblée Générale Fédérale (institutionnels, représentants fédéraux, presse...).
- J+1 à septembre 2014 : Communication externe (presse, site internet, Facebook, Twitter...). Faire la promotion de l'EFT auprès des licenciés, des pratiquants et du grand public

➤ **Projets et possibilités en termes de formations**

- Formations fédérales : BF4 zone sud à Aix en Provence (Février 2014) / BF4 zone nord à Issy-les-Moulineaux (Décembre 2013) / BF4 La Réunion (Octobre 2013)
- Formations d'Etat : Intervention tout au long de l'année sur le DEJEPS (12 mois) / Intervention sur l'UCC du BPJEPS à Vichy (Janvier 2014)
- Formation des CTL : Lors du colloque des CTL (Novembre 2013) afin qu'ils puissent mettre en place sur leur territoire des formations sur l'EFT.
- Formation des enseignants d'EPS : Chartres (Septembre 2014)
- Formation CNFPT : Gravelines (Septembre 2014)

4.3. Point d'information « plan santé »

Frank BIGNET propose un point d'étape sur le projet «Santé Bien-être Loisir ». Romain LIEUX, Conseiller Technique Sportif, interviendra largement sur ce projet, après finalisation de l'EFT dans lequel il est beaucoup investi.

Frank BIGNET précise ici tout l'intérêt à présenter des projets de ce type au niveau régional, pouvant répondre aux besoins identifiés avec précision, sur chaque territoire. C'est notamment le travail des ARS, avec la publication d'enquêtes épidémiologiques, et d'appels à projets tenant compte des spécificités locales.

Validé au CDF d'octobre, le projet « Santé, Bien être, Loisir » a été présenté :

- En octobre à la DDCS de Troyes (ressources locales à solliciter pour la mise en place de certaines actions).
- En novembre au Pôle ressource du MSJEPVA (MC Binot, I Gautheron).

La prise en compte de plusieurs dimensions (prévention primaire, prévention tertiaire, formation, création d'un outil diagnostic...) a été saluée par le Ministère.

Au-delà des présentations réalisées à ce jour et des travaux préliminaires, le projet SBEL démarrera réellement courant février (les ressources humaines de la DTN sur ce projet sont les mêmes que celles qui sont déployées à ce jour sur l'EFT).

Un travail de compilation de données est en cours, avec une collecte des travaux entrepris par d'autres fédérations (natation, athlétisme, aviron...).

Ainsi, les objectifs 2014 sont de réaliser l'outil diagnostique qui permettra d'orienter et de valoriser l'accueil de nouveaux publics dans les clubs (pratique en lien avec la santé primaire). Plusieurs opérateurs seront sollicités dans le courant du premier semestre, après la rédaction du cahier des charges de l'outil diagnostique.

5. Vie Sportive

5.1. Triathlon de Paris 2014

Bernard SAINT-JEAN et Dominique SAGARY présentent la situation, à ce jour, concernant le Triathlon de Paris 2014. Ce dossier est travaillé dans le cadre du comité d'organisation :

- Dossier déposé en Préfecture de Police de Paris et à la Ville de Paris
- Organisation Dimanche 15 Juin
- Run and Bike 21 km (2000 équipes) + 9 km (500 équipes)
- Duathlon distance S (3000 dossards)
- Arrivée Trocadéro – Aire de Transition Champ de Mars
- Réponse d'intention en attente
- Coûts d'inscription :
 - Duathlon Distance S : 60 € pour les 1000 premiers inscrits, 70 € pour les inscrits 1001 à 2000 et 80 € pour les inscrits 2001 et plus. Pas d'inscription sur place. Pass Compétition à 5 € par athlète non licencié F.F.FTRI. Compétition.
 - Bike and Run Distance XS : 40 € pour les équipes 1 à 250, 50 € pour les équipes 251 à 500. Pas d'inscription sur place. Pass Compétition à 2 € par relayeur non licencié F.F.FTRI. Compétition
 - Bike and Run Distance M : 40 € pour les équipes 1 à 1000, 50 € pour les équipes 1001 à 2000. Pas d'inscription sur place. Pass Compétition à 2 € par relayeur non licencié F.F.FTRI. Compétition
- Ouverture des inscriptions : dès qu'un accord de principe aura été communiqué par la Préfecture

5.2. Triathlon de Nice 2014

Dominique SAGARY présente un point d'étape sur l'organisation du Triathlon de Nice 2014.

- Un RDV a eu lieu le 13 Novembre avec M. MIGLIORE Chargé de Mission « sports » auprès de Mr ESTROSI.
- Une demande a été faite pour une organisation sur 2 jours et Grand Prix le samedi – Réponse en attente.
- Un dossier a été déposé pour une WTS 2015 – Finale 2016
- Une réflexion est en cours pour des vagues Groupes d'âges (Femmes – Hommes – Open)
- Le parcours natation sera revu
- Les coûts d'inscriptions seront identiques à ceux de 2013

Philippe LESCURE souhaite que les informations concernant l'évolution de ce dossier soient envoyées aux membres du Bureau Directeur pour information et commentaires éventuels.

5.3. Triathlon d'EMBRUN – Statuts et convention

Dominique SAGARY et Bernard SAINT-JEAN présentent les statuts et la Convention de l'Association « EMBRUMAN » modifiés, tels qu'ils pourront être adoptés à l'Assemblée Générale du 13 décembre prochain. Les deux textes validés par notre Avocat Maître PITON sont diffusés de façon détaillée en réunion, et l'orientation est adoptée à la majorité (une voix contre et une abstention) par les membres du Bureau Directeur.

5.4. Reporting sur l'évolution de classification de l'arbitrage

Dominique SAGARY rappelle que la classification des Arbitres est actuellement en cours d'évolution, comme précisé dans le PV du 25 octobre dernier.

5.5. Mise en paiement des primes des Championnats de France D1 Triathlon et Duathlon

Dominique SAGARY précise que la CNS, en réunion du 27 Novembre, est allée plus loin que la demande initiale (cf PV du BDF du 20 novembre 2013) et a dérogé à la règle 9.7.6.2. rappelée ci-dessous.

« 9.7.6.2. Accès à la grille de prix finale

Seuls les clubs ayant confirmé leur participation la saison suivante dans la division pour laquelle ils sont qualifiés ont accès à la grille de prix finale.

En conséquence la grille de prix sera attribuée au classement des clubs ayant accepté leur participation la saison suivante dans la division pour laquelle ils sont qualifiés »

Par conséquent, les primes 2013 seront versées à tous les Clubs ayant participé au Championnat de France des Clubs. Pour cette saison 2013, le versement est réalisé en deux temps

- 75% en cours
- 25% après le 15 Décembre

5.6. Demande de maintien en D2 « Triathl'AIX »

Rappel de la règle concernant la relégation à la division inférieure des Clubs n'ayant pas participé à la Coupe de France : « *Les clubs de D1 et D2 doivent obligatoirement participer à la Coupe de France des Clubs de Triathlon sous peine de rétrogradation en D2 l'année suivante* ».

Dans la mesure où le club Triathl'Aix n'a pas participé à la coupe de France des Clubs, la Commission Nationale Sportive lui a fait savoir qu'il est relégué en D3 pour la saison 2014. Le club Triathl'Aix a saisi le Bureau Directeur Fédéral en sollicitant un maintien en D2.

La Commission Nationale Sportive informe le BDF qu'elle souhaiterait revenir sur la décision de relégation du club Triathl'Aix et fait savoir qu'elle est favorable au repêchage à l'ensemble des clubs n'ayant pas participé à la Coupe de France des Clubs.

A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur sont favorables à l'application de cette mesure, qui concernera :

- Charleville Triathlon Ardennes (maintien en D1 F de Triathlon)
- Club Tri Marville (maintien en D1 H de Duathlon)
- Les Lions Triathlon (maintien en D1 F de Duathlon)
- Triathl'AIX (maintien en D2 F Triathlon)

5.7. Demi-finales D2 - D3

5.7.1. Championnat de France des Clubs de 3ème Division de Triathlon : ½ finale ZONE C

Il est proposé aux membres du BDF d'organiser la ½ finale de D3 de triathlon de la zone C à Dignes les Bains le 08 juin 2014.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et sera présentée au CDF téléphoné du 13 décembre prochain.

5.7.2. Championnat de France des Clubs de 3ème Division Hommes de Duathlon et de 2ème Division Femmes de Duathlon : ½ finale ZONE C

Il est proposé aux membres du CDF d'organiser la ½ finale Zone C du Championnat de France des Clubs de Duathlon de 3ème division Hommes et de 2ème division Femmes à Privas le 16 mars 2014.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et sera présentée au CDF téléphoné du 13 décembre prochain.

5.8. Projet de règlement intérieur de la CNS

Dominique SAGARY présente le projet de règlement intérieur de la Commission Nationale Sportive. Les membres du BDF proposent de modifier le point « **2.2.2. Grandes épreuves** » relatif à la gestion de conflits :

2.2.2 Grandes épreuves

2.2.2.1 Arbitrage Gestion de conflits

La C.N.S. sera saisie pourra être saisie et arbitrer tous des différends et désaccords, relevant de la RGF, entre clubs, organisateurs et organes fédéraux. Pour statuer la C.N.S. devra être composée de 5 membres minimum dont le Président ou le Vice-Président de la Commission.

Le projet de règlement intérieur de la Commission Nationale Sportive est validé à l'unanimité et sera présenté au prochain Comité Directeur du 11 janvier 2014 pour adoption.

5.9. Composition des Championnats de France des Clubs

Dominique SAGARY présente une photographie vraisemblable de la composition des Championnats de France des clubs, pour la saison à venir, si les clubs confirment leur participation :

Labels		Nombre estimatif Clubs à ce jour	Remarques
1 ^{ère} Division Triathlon	Hommes	16 Equipes	
	Femmes	13 Equipes	2 Clubs forfaits (Charleville, ST Avertin) 1 Club refuse la montée (Tricastin) Montée La Rochelle en attente réponse
2 ^{ème} Division Triathlon	Hommes	15 ou 16 Equipes	Mais 1 Club en attente forfait TOC CESSON Possibilité de repêcher 2 Clubs descendants en D3 (Piranhas – La Grande Motte)
	Femmes	14 ou 15 Equipes	Repêchage Triathl AIX Mais 1 Club en attente Lions Triathlon (descendant en D3)
1 ^{ère} Division Duathlon	Hommes	15 ou 16 Equipes	Marville forfait En attente 3 Clubs repêchables
	Femmes	14 Equipes	Plus aucun club repêchable
2 ^{ème} Division Duathlon	Hommes	15 ou 16 Equipes	
	Femmes		

6. Haut Niveau / International / Médical

6.1. Information sur les modalités de sélection EDF 2014

Frank BIGNET a remis un document power point aux membres du Bureau Directeur. Il rappelle que les modalités de sélection ont peu changé, le plus important étant qu'elles traduisent l'ambition fédérale, tournée vers la performance, l'excellence, vers la médaille, seul objectif pour nos 4 disciplines. Ces orientations sont validées par le Bureau Directeur.

6.2. Proposition de convention pour les organisations à labels internationaux

Dominique SAGARY a travaillé avec Dominique FRIZZA une proposition de convention permettant d'encadrer les relations entre la F.F.TRI. et les organisations à label ETU/ITU sur le territoire français. Les membres du Bureau Directeur sont favorables à ce texte qui sera présenté en Comité Directeur, en janvier 2014.

6.3. Groupe de travail Qualité de l'eau

Au regard des problèmes de santé rencontrés sur l'épreuve de Sartrouville, puis de Nice (qui a essuyé un orage un peu avant la compétition), des enquêtes sont menées par les Docteurs MARBLE et BOUCHARD, en lien avec la qualité de l'eau. Les premiers résultats font état de différentes pathologies (troubles digestifs plus ou moins sévères, troubles cutanés, infections bactériennes plus ou moins graves).

Un groupe de travail Hygiène et sécurité, composé notamment de médecins fédéraux, est mis en place pour étudier les dispositions préventives à mettre en œuvre et ce afin d'éviter tout désagrément lié à la qualité des eaux.

Afin de se prémunir d'éventuels risques sanitaires, et dans un souci de préserver la santé des athlètes, le BDF proposera au CDF de modifier le calendrier des Grandes Epreuves et de remplacer l'étape de Sartrouville prévue le 7 septembre 2014 par une étape à Quiberon, lors du même week-end.

6.4. Anniversaire ITU

La proposition ITU, parvenue très récemment autour d'un anniversaire en Avignon, moment de partage entre l'ITU et la F.F.TRI.. au regard de leur histoire sur ce territoire, s'arrête sur la date des 6 et 7 mars 2014. Compte tenu du délai très court, mais aussi du chevauchement avec les élections municipales qui mobiliseront nos collectivités, il est préconisé de « décliner » l'invitation, mais de communiquer largement

PV 12 du BDF des 6 et 7 décembre 2013

sur la Newsletter fédérale, avec un lien vers la Newsletter internationale. Les membres du BD sont favorables à anticiper et préparer l'organisation d'un temps de commémoration autour du 30^{ème} anniversaire.

Philippe LESCURE et les membres du Bureau Directeur proposent d'inviter la Présidente de l'ITU, à la réunion du Comité Directeur qui se déroulera en juin 2014, afin de marquer ce 25^{ème} anniversaire.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général